

Généalogie et démographie historiques

Mnémé 94

*Bulletin du Cercle d'Études
Généalogiques et Démographiques
du Val-de-Marne*

- Vie de notre association
- À Charenton-le-Pont, en 1725, mort d'un commis voyageur
- Bélanger, architecte et propriétaire de « La folie Bélanger » à Santeny
- La famille Noisette, Berceau de roses



- **Curés de villages**

- Les curés de Sucs-en-Brie de l'Ancien Régime jusqu'en 1802
- Après la guerre de 1870, la paroisse de Sucs-en-Brie reconnaissante
- Apostat, apostat ! ... est-ce que j'ai une gueule d'apostat ?

- **Index des communes du Val-de-Marne**

Le Cegd94

Une association à but non lucratif.

Siège social : Maison de l'Histoire et du Patrimoine

15 rue de la Prévoyance

94500 Champigny-sur-Marne



Présidente : Michèle DENIS

Présidents(es) d'honneur : Mme Jurgens, Mme Corcuff, M. Le Touzé, M. Boulet

Secrétaire : Michèle Servera

Trésorier : Christian Duchefdelaville

Conseillers d'administration :
Henri Boulet et Geneviève Voisin

Webmestre Michèle Denis

Administrateur de la base de données Pascal Coué

Une association :

Subventionnée par le Conseil général du Val-de-Marne et partenaire des Archives départementales du Val-de-Marne.

Affiliée au Comité de Liaison des Sociétés d'Histoire et d'Archéologie du Val-de-Marne Cliog4.

Adresse mail : cegd94.asso@yahoo.fr

Site : <http://lecegd94.hautetfort.com>

Dossier déposé à la sous-préfecture de Nogent-sur-Marne : W941006127

Vie de notre association

Bulletin annuel, des nouveautés

Le Cegd94 est heureux de vous présenter le bulletin de notre association, numéro 29 de Mnémé94. Cette **publication gratuite depuis deux ans** présente les résultats des recherches de quelques adhérents.

Les tirages papiers limités à **50 exemplaires** sont distribués aux adhérents mais aussi aux organismes qui ont pour vocation la conservation des documents (archives, bibliothèques...). Archives et bibliothèques départementales ou bien communales dans la mesure où le contenu concerne leur commune.

Une **version électronique** (fichier PDF) est mise en ligne sur le site gratuit de l'association.

Adresse : www.lecegd94.hautetfort.com

puis cliquer sur Type de document = revue du cercle dans la colonne de gauche de l'écran.

Nouveau ! Ce bulletin, numéro 29, sera la première **version électronique enrichie de documents d'archives** volumineux. Ainsi, certaines minutes notariales pourront être consultées dans leur intégralité sous forme de fichiers PDF accessibles à partir de liens hypertexte.

Les anciens bulletins Mnémé94 ont été numérisés et seront mis en ligne fin 2014.

Les ateliers, une expérience à poursuivre

Septembre 2013 a vu la mise en place d'ateliers de généalogie.

Bilan : les participants ont été peu nombreux (4 personnes maxi) aux rendez-vous à la Maison de l'Histoire et du Patrimoine, coté technique l'accès à l'internet a été difficile, cependant pour les besoins de la recherche la petite équipe s'est déplacée aux Archives départementales du Val-de-Marne puis dans l'Essonne et aux Archives nationales. Ce qui a permis à Isabelle Huber d'écrire un article sur la famille Noisette publié en page 26 de ce bulletin.

Ce bilan malgré tout positif encourage à maintenir les ateliers généalogiques pour la nouvelle saison 2014-2015. D'autant que le Conseil général à la demande des associations siégeant à la Maison de l'Histoire et du Patrimoine à Champigny-sur-Marne propose d'installer un réseau internet mieux adapté à nos besoins.

Mise en valeur des archives du Cegd94

Toutes les tables décennales établies d'après les dépouillements systématiques **des registres paroissiaux** (XVIème à 1782 voire 1802) par le Cegd94 ou quelques organismes amis, conservées dans les archives de notre association ont été numérisées et mises en ligne sur le site gratuit nommé « Généalogie Val-de-Marne ». Adresse : www.lecegd94.hautetfort.com

Certaines communes du Val-de-Marne sont totalement absentes des archives du Cegd94 : Charenton-le-Pont, Fontenay-sous-Bois, Créteil. **Charenton-le-Pont** a fait l'objet d'un dépouillement par le Club de l'Est parisien accessible par Généabank. Les archives communales de **Fontenay-sous-Bois** ont mis en place une base de données interne.

Le Cegd94 vient de décider d'entreprendre le dépouillement des registres paroissiaux de **Créteil**.

Notre site « Généalogie Val-de-Marne », un site apprécié des internautes

En 2013 le site a reçu 8835 visites. Une fréquentation modeste certes, mais les commentaires sont encourageants. Le site est apprécié des internautes, même s'il ne possède pas de moteur de recherche. De plus, treize internautes ont pris contact avec le Cegd94 pour les aider dans leurs recherches. Celles-ci ont été faites gracieusement.

L'assemblée générale a eu lieu le 8 février 2014

La composition du conseil d'administration ainsi que celui du bureau restent inchangés.

Michèle Denis, présidente
Michèle Servera, secrétaire
Christian Duchefdelaville, trésorier
Geneviève Voisin et Henri Boulet, conseillers.

La visite culturelle du 14 juin 2014

Cette année Henri Boulet a proposé la visite de la roseraie de l'Haÿ-les-Roses précédée d'un repas au restaurant marocain.

Nadine Villalobos, historienne de la Roseraie du Val-de-Marne, nous a présenté ce magnifique jardin. L'histoire du lieu et des roses, bien sûr, mais aussi celle du travail des jardiniers.

Une visite passionnée, passionnante et parfumée. Merci Nadine.

Centenaire de la Grande guerre

Le Cegd94 n'a pas travaillé sur ce thème cette année.

Cependant, **Christian Duchefdelaville**, trésorier de notre association, dont l'un de ses ascendants Henri Duchefdelaville figure dans la liste des poilus du cimetière d'Ivry-sur-Seine, a été sollicité pour des renseignements complémentaires. Il a remis aux Archives communales de cette ville la généalogie de cet aïeul. Documents, qui ont aidé à la préparation d'une conférence pour les collégiens intitulée « les poilus du cimetière ».

D'autre part, **Joël Bacquer**, membre de notre association mais en premier lieu Président du **Cercle généalogique de Maisons-Alfort (CGMA)** nous a remis une étude sur le Monument aux morts 1914-1918 de Maisons-Alfort, sur lequel figure une liste de 696 soldats. Un impressionnant travail d'équipe avec : historique, statistiques, liste des sources... Mais encore, pour chaque soldat les membres du CGMA ont rempli une fiche consultable sur la base de données interrogeable Mémorial de GenWeb. Pour couronner le tout, le CGMA expose « Nos ancêtres dans la Grande guerre » 122 rue Roger François, Espace loisirs de Charentonneau du 8 septembre au 29 octobre 2014.

Michèle Denis

À Charenton-le-Pont¹, en 1725, mort d'un commis voyageur

Les trésors des notaires

C'est dans la liasse notariale² 2 E/CXXVI/8, provenant de Gilbert, notaire à Charenton que j'ai trouvé un document passionnant relatant le décès d'un voyageur dans une auberge de Charenton, l'enquête sur les circonstances du décès et l'autopsie du défunt.

Ce document détaillé, n'est pas sans rapport, je pense, avec l'importance du personnage tel qu'on le découvre au fil des documents et de l'enquête.

Les faits

Le 25 mai 1725³, revenant de Paris où il a traité quelques affaires, **Adam François Bertin**, marchand commissionnaire d'Épernay (Marne) s'arrête à l'auberge du *Buisson Ardent*, aux Carrières de Charenton, avec trois amis. Pris d'un malaise, il demande à voir le procureur du lieu pendant que l'aubergiste fait venir un chirurgien et le curé, l'état du malade paraissant inquiétant.

Le procureur a le temps d'arriver à l'auberge pour entendre Bertin se présenter lui-même et exprimer son désir de lui parler avant de sombrer dans l'inconscience et de mourir.

Adam François Bertin sera inhumé le lendemain au cimetière de Charenton sans que l'acte de sépulture laisse supposer que le décès ait fait l'objet d'une enquête judiciaire, ce qui m'est apparu étonnant.

La procédure d'inhumation

En effet, lors de recherches généalogiques, nous rencontrons, parfois, des actes de sépulture mentionnant l'aspect accidentel d'un décès : personne trouvée morte sur un chemin, décès après une rixe ou après des circonstances inhabituelles, en bref, toute mort imprévue pour qui n'est pas décédé dans son lit de maladie ou d'accouchement pour une femme.

Alors, le lieutenant criminel du lieu était saisi de l'affaire, menait une enquête et autorisait l'inhumation après avoir, si tel était le cas, conclu à une mort suspecte et conduit les personnes incriminées devant la justice.

Aujourd'hui, en cas de mort sur la voie publique, les démarches administratives sont presque identiques.

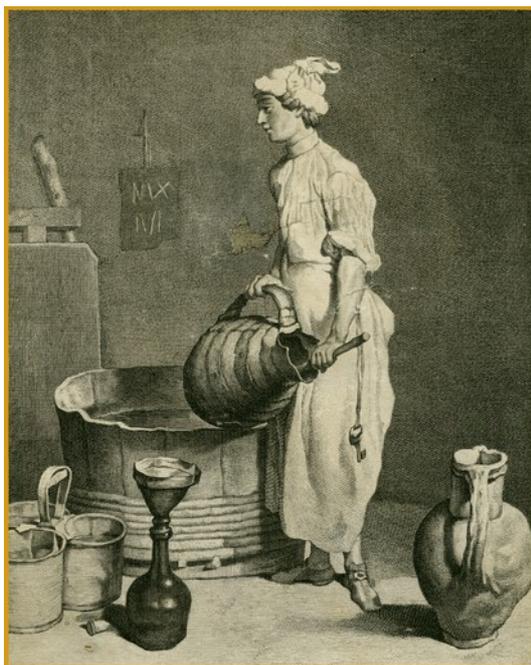
¹ À cette date la commune se nommait Conflans-Charenton

² Document conservé aux Archives départementales du Val-de-Marne, cote 2 E/CXXVI/8

³ Louis XV, âgé de 15 ans, a été sacré et couronné à Reims le 25 octobre 1722. Le 5 septembre 1725, à Fontainebleau, il épousera Marie Leszczyńska.

L'article 78 du code civil⁴ énonce : "L'acte de décès sera dressé par l'officier d'état civil de la commune du décès, sur la déclaration d'une personne possédant sur l'état civil du défunt les renseignements les plus exacts et les plus complets qu'il sera possible".

L'article L. 2223-27 du code général des collectivités territoriales⁵ le complète ainsi :
« Lorsque le **décès** a lieu sur la voie publique ou dans un **lieu ouvert au public**, l'admission du corps en chambre funéraire est autorisée par les autorités de police ou de gendarmerie, un **médecin étant commis pour s'assurer auparavant de la réalité et de la cause du décès**».



Le garçon cabartier [vers 1738]

Peint par J. S. Chardin – Gravé par C. N. Cochin

Source AD94, cote 6 Fi B 118.

⁴ Promulgué 21 mars 1804 par Napoléon Bonaparte, il regroupe les lois relatives au droit civil français émanant des articles de la coutume de Paris et du droit écrit du Sud de la France (Wikipédia).

⁵ Code relatif au droit des collectivités territoriales promulgué de 1996 à 2000 (Wikipédia).

Présentation du texte

La transcription intégrale des actes tient dans une vingtaine de pages qu'il aurait été fastidieux de recopier et surtout indigeste à lire. En effet, une bonne partie du texte consiste en redondances de formules légales répétées à l'envi.

J'ai donc décidé d'élaguer le texte et de n'en laisser que la description des faits et des personnes, l'inventaire des biens et le rapport d'autopsie.

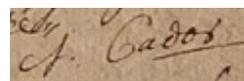
Afin de faciliter la lecture de ces documents, j'ai, très rarement, modernisé l'orthographe et ajouté la ponctuation de quelques passages difficiles à déchiffrer en l'état. Pour le reste, j'ai laissé "le vieux français" charmer vos yeux.

Les sous-titres, à la manière des romans feuilletons d'Eugène Sue (1804-1857) et autres Xavier de Montépin⁶ (1823-1902) auteur de l'immortel roman feuilleton *La Porteuse de Pain*, ne sont là que pour alléger le texte, du moins je l'espère !

10 h du matin, le 25 mai 1725,

où l'hôtelier Cadore rend compte d'un incident survenu dans son établissement

L'an mil sept cent vingt cinq le vingt cinq may dix heures du matin en notre hostel sis aux Carrières, paroisse de Conflans, par devant nous Mathieu Aubouin avocat en Parlement, conseiller du roi, substitut de monsieur le procureur général de Sa Majesté en son grand conseil, bailli, juge civil criminel et de police des bailliages de Conflans et chastellenie du bourg du pont de Charenton, Bercy les Carrières et dépendances, est comparu **Ambroise Cadore** marchand de vins et hostelier audit lieu des Carrières a l'**enseigne du Buisson ardent**



récit de l'hôtelier

lequel nous a dit qu'il y a une heure que quatre particuliers, a luy inconnus, sont arrivés en ce lieu dans un carrosse de place et sont descendus chez lui ; y ont demandé des œufs et du vin pour déjeuner durant lequel l'un des quatre particuliers, vestu de camelot⁷ couleur de noisette meslé changeant, ayant une perruque à bourse⁸, un espée au costé et un chapeau bordé, s'est trouvé attaqué d'un vomissement de sang si violent qu'il a fallu le tenir à quatre personnes et le porter dans un lict qui est dans une chambre appartenant au comparant et d'envoyer en diligence a Charenton chez le Sr **Adet, chirurgien**, afin d'avoir les services nécessaires ; et que ledit particulier l'auroit chargé de venir nous requérir de nous transporter chez lui, a l'effet d'y recevoir les déclarations qu'il a dit vouloir nous faire pour ses affaires

⁶ Auteurs auxquels bien entendu je n'ai aucune ambition de me comparer.

⁷ Camelot : étoffe de laine, parfois mêlée de poils de chèvre ou de soie formant la chaîne (Le Petit Robert)

⁸ Voir illustration et description en fin de texte.

où le juge et le greffier se rendent à l'auberge

Sur quoi nous juge susdit et soussigné assisté de **Nicolas Gilbert**, greffier par nous commis et que nous commettons ... Et à l'instant, ... nous étant transporté en la maison dudit Cador, nous y serions entrés et montés à une chambre au premier étage, ayant deux croisées sur la rivière ...

où l'agonisant se présente avant de mourir

où nous avons trouvé un homme à nous inconnu, qui nous a paru âgé de trente six ans ou environ, gisant dans un lict de colonne, garni de rideaux verts, auquel ayant fait entendre le sujet de notre arrivée, ils nous en a remercié et dit qu'il avoit quelque chose a nous communiquer et, presque dans le même instant, il nous a témoigné sentir un assoupissement qui l'obligeoit à interrompre ce qu'il voulait nous dire ; et a céder au sommeil. Ce qui nous auroit fait écarter du lieu, dont on a tiré les rideaux ...

où les compagnons du mourant témoignent

Et trois particuliers qui estoient auprès de lui avec le maître garçon du Sieur Adet, Chirurgien a Charenton, qui venoit de le saigner du bras nous ont raconté avec beaucoup de marques de douleurs que **ledit particulier se nommoit Bertin Brunet⁹, marchand commissionnaire de vins, demeurant ordinairement à Epernay en Champagne**, lequel en étant arrivé ces jours ci a Paris s'étoit logé rue Saint André des Arts chez la veuve **Belot, Au petit Broc**. Il en étoit parti ce matin sur les sept heures avec eux dans le dit carrosse de place à l'effet de procéder au recollement de douze demi-queueues¹⁰ de vin de Champagne saisis a sa requête es mains de **Jean Robequin**, habitant de ce lieu sur **Pierre Garnier** pour ensuite être lesdites pièces de vin vendues en la place publique de ce lieu et que s'étant tous les quatre retirés en la maison dudit Cador en attendant qu'icelles pièces de vin puissent être transportées, ils auroient déjeuné ensemble ; a la fin duquel repas il auroit pris audit Bertin Brunet un grand vomissement de sang qui les auroit tous surpris, et obligez de le transporter dans la chambre où nous sommes, avec le service dudit Cador et sa femme, et à le coucher dans le lict ou nous le voyons...

où l'on va chercher un confesseur

et que, pour son soulagement tant du costé de l'âme que du corps, ils auroient envoyés aux Carmes¹¹ de ce lieu y chercher un confesseur, et que l'un deux nommé père Cosme seroit venu, l'auroit entendu en confession et que ... le Sieur Adet, chirurgien, et son garçon seroient arrivés peu de temps après, et qu'on luy auroit fait la saignée dont il en est parlé, que cependant ledit malade auroit requis le juge du lieu avec grand empressement ...

⁹ En fait, Brunet est le patronyme de sa femme que Bertin a accolé au sien.

¹⁰ Queue : futaille d'un muid et demi. A Paris, le muid équivalait à 268 litres pour le vin et 1872 litres pour les matières sèches. Conclusion, le champagne était transport en futaille (tonneaux) et non en bouteilles !

¹¹ Couvent des Carmes, situé aux Carrières.

où les compagnons du mourant témoignent

et ont lesdits trois particuliers déclarés qu'ils se nommoient scavoir l'un **Alexis Lingée**, marchand limonadier à Paris y demeurant sur le quay des Écoles, paroisse st Germain de l'Auxerrois, tenant les affaires dudit sieur Bertin Brunet à Paris. Le second **François Rasicod**, huissier commissionnaire vendeur de biens meubles, rue Charles au Châtelet de Paris, rue et susdite paroisse St-Germain l'Auxerois et le troisième **Gérard Capitaine**, marchand de vins à Paris, demeurant ... paroisse St Gervais et ont signez sans préjudice audit Lingée de ses droits contre la succession dudit défunt pour lesquelles il fait toutes protestations et réserves même des trente deux livres qu'il a prêté audit défunt avant-hier... Et etant descendu avec ledit sieur Lingée dans le jardin dudit Cador pour ne pas troubler le repos dudit malade...

où l'état du mourant empire

la femme dudit Cador seroit accourue nous dire que le vomissement de sang venoit de luy reprendre avec la même violence, qu'il y avoit tout à craindre pour la vie dudit sieur Bertin Brunet. Sur quoi nous serions à l'instant remonté dans ladite chambre et nous estant approché du lict, nous l'aurions trouvé tout couvert de sang, ainsy que les draps du lict, avec une très grande difficulté de parler mais plein de connoissance comme il nous a paru aussi qu'il faisoit à tout ce qui lui estoit dit et par les secours qu'il se faisoit donné, Sur quoy nous aurions renvoyé aux Carmes, comme proches voisins, pour avoir un prêtre, et au sieur curé de cette paroisse pour venir administrer l'extrême onction et ledit père Cosme étant revenu, il auroit dit les prières des agonisants auxquels nous aurions assistez et très peu de temps après...

où l'on constate le décès du sieur Bertin Brunet

ledit sieur Bertin Brunet qui étoit oppressé de son mal est expiré avant que le saint sacrement fusse venu de la paroisse ; et après nous être assuré de la mort dudit sieur Bertin Brunet,

où l'on préserve l'intérêt des absents

nous aurions fait appeler le procureur fiscal de ce bailliage à ce qu'il eut à prendre communication de tout ce que dessus et requérir pour l'intérêt des absents ce qu'il aviseroit bon estre, et à l'instant M. Etienne Saulnié, susdit **procureur fiscal** estant arrivé, ayant pris lecture de tout ce que dessus et reconnu que ledit sieur Brunet étoit décédé. Il nous a requis de vouloir ordonner que toutes les hardes¹² seroient apportées en bas d'une petite salle dudit jardin à l'effet de faire chercher dans les poches dudit défunt les effets qui peuvent s'y trouver pour en être fait description par nous à la conservation des droits des absents qui peuvent y avoir intérêts...

Sur quoy nous juge susdit et soussigné avons donné acte audit procureur fiscal de ses comparutions, dire et réquisitions ...

¹² Hardes : tout ce qui est d'un usage ordinaire pour l'habillement (Littre).

où l'on énumère les biens du défunt

Et ... nous avons fait rassembler les habits dudit défunt et les ayant fait porter en bas dans la petite salle dudit jardin, nous avons fait fouiller par notre dit greffier dans les poches et boursons de la culotte dudit défunt. Dans les poches, il s'est trouvé un bouton de tonbac¹³ avec deux petites pierres fausses de couleur bleu, une cuillère et une fourchette d'argent du poids de quatre écus¹⁴, de quatre francs et d'une pièce de treize, contrôlez le tout enveloppez dans un vieil chausson, un couteau a ressort à manche de bois de cerf et une clef, et dans ledit bourson, une bourse tricottée en soye rouge foncée meslée d'argent, laquelle ayant fait vider sur la table il s'est trouvé une pistolle d'or d'Espagne, un escalin¹⁵ d'argent et quarante sols en deux pièces, l'une de vingt six sols et huit deniers et l'autre de treize sols quatre deniers¹⁶ et vingt cinq sols en menue monnoyes, avec un anneau simple qui a paru à tous les assistants être d'or ; dans l'une des poches de sa veste un vieil bonnet de taffetas rayé, et un petit registre-livre et relié en parchemin a deux cordons dans lequel il s'est trouvé quelques autres papiers et lettres que nous aurons à décrire a la vacation suivante, et pendant que nous procédions à ce que dessus, nous **avons envoyé visiter le corps dudit défunt pour savoir sil ne se trouveroit point sur lui quelques autres effets ;** et par ladite visite il s'est trouvé au petit doigt de sa main gauche un autre anneau d'or à chaton d'argent avec deux petits diamants blancs et un petit portrait miniature représentant une femme, enfermé sous un cristal assez salle, et deux boutons de tonbac aux manches de sa chemise. ...

où la justice s'interrompt afin de se restaurer

Ce fait nous nous sommes retirez **attendu qu'il est deux heures¹⁷ sonnés pour aller prendre notre repas** Et laissé les effets ci-dessus en la garde et possession dudit Gilbert qui sen est chargé comme dépositaire de biens...

où l'inventaire reprend

Et ledit jour vingt cinquième mai mil sept cens vingt cinq trois heures de relevée, nous juge susdit et soussigné assisté que dessus, nous estant rendus en la maison dudit **Cador** audit lieu des Carrières sont comparus par devant nous les sieurs **Rassicod, Lingée, Capitaine, Cador** et sa femme lesquels nous ont dit qu'il sont prêts à assister à la continuation de notre dit procès verbal et ont signez ...

Est aussi comparu maistre **Estienne Saulnié**, procureur fiscal pour l'intérêt des absents, lequel nous a dit **qu'il requiert que description soit faite des habits et autres hardes** ayant appartenu audit défunt ; que ledit livre-journal, ensemble les papiers vollans qui sy sont trouvez soient par nous paraphez et iceux préalablement numerotez par premier et dernier. Ce fait pour éviter que le livre journal et les papiers vollant soient perdus ou sé-

¹³ Tonbac : sorte de métal factice composé de cuivre et de zinc. Le tonbac est blanc quand le zinc domine et jaune quand c'est le cuivre (Analyse et traitement informatique de la langue française par l'université de Chicago (Atilf); Académie française 1762).

¹⁴ Écu : monnoye de compte de la valeur de 3 livres ou 60 sous tournois (Atilf)

¹⁵ Escalin : de l'Allemand *schilling* ; monnaie des Pays-Bas qui vaut 65 centimes environ (Littré).

¹⁶ Le total fait bien 40 sols.

¹⁷ Deux heures de relevée soit deux après après midi, donc 14 h. Reprise à 15 heures.

parés, ils sont enfermés dans une feuille de papier blanche, laquelle sera ficelée de nos armes pour estre le tout, après avoir été reconnu et récolez, remis à qui et quand par nous il sera ordonné...

où l'on décrit l'habillement du défunt, les détails de son livre de compte

Sur quoy, nous juge ... après nous être fait représenter par notre dit greffier ... les habits et autres hardes dudit défunt, nous avons reconnu que tout son habillement consiste en sa chemise qu'il a présentement sur le corps et en un justaucorps, une veste et une culotte de camelot de la couleur susdite, doublez, savoir la veste d'un chagrin¹⁸ blanc usé et troué, le justaucorps d'un taffetas couleur des habits pareillement usés avec des boutons d'argent presque tous usés, et la culotte de toile grise ; que sa perruque est en bonnet de cheveux bruns enfermé dans une bourse de taffetas noir, un col de cravate en mousseline, un chapeau de castor a demi usé, bordé d'un petit bord d'argent gansé et boutonné, une épée de cuivre poignée d'argent dans son fourreau avec son ceinturon de cuir rouge, une paire de bas de soie toute usée, couleur dudit habit, des souliers carrés, avec des méchantes¹⁹ boucles de tonbac.

Ce fait et ayant conté les feuillets dudit Petit registre livre-journal ils se sont trouvés monter au nombre de soixante-six, cotés et paraphés par premier et dernier*suit une description de la numérotation apposée par le greffier sur le livre-journal et sur les papiers divers se trouvant avec lui...*

où les pièces de vin du défunt sont énumérées

et leur répartition entre les différents débiteurs font l'objet d'un procès-verbal spécifique

"Sur quoy nous juge susdit et soussigné nous sommes transporté en la maison dudit Robquin sis en ce lieu, et après nous être fait représenter lesdites pièces de vin au nombre de douze, nous les avons trouvés pleines à peu de choses près. Et que nous avons laissé en la garde et possession dudit Robquin qui en estoit cy-devant chargé et que nous avons chargé pour en rendre compte..."

Autopsie du défunt

25 mai 1725 à 7 h 30 de relevé²⁰ : Mathieu Aubouin, Juge civil criminel et de police demande à Me Estienne Saulnié, procureur fiscal du lieu, d'assigner Me Antoine Gilliard, maître chirurgien pour prêter serment en vue de "**bien fidèlement et en sa conscience procéder à la visite du corps de deffunt sieur Adam François Bertin Brunet...**"

26 mai 1725 à 7 h du matin

"Je me suis transporté chez le nommé **Cador**, hostellier demeurant aux Carrières de Charenton pour y voir et visiter un cadavre qu'ainsy on m'a dit, que j'ay trouvé en la poste

¹⁸ Chagrin : cuir grenu fait d'ordinaire d'une peau de mulet ou d'âne (Littré).

¹⁹ Méchantes : de l'ancien Français *meschoir* (*tomber mal*). Quand méchant est mis avant le nom auquel il se rapporte, il signifie qui ne vaut rien.

²⁰ Soit 19 h 30.

dudit **Cador** où j'ay demandé le nom et surnom dudit Cadavre ; qu'ont m'a dit se nommer Adam François Bertin Brunet, agé d'environ trente sept ans ou environ, auquel suivant ladite ordonnance j'ay fait retirer ledit cadavre de ladite poste ; après l'avoir fait retirer, en ait fait ouverture de la bière par ledit **Manguin**, menuisier demeurant aux Carrières. Toutes choses faites, jay trouvé un lobe du poulmons de costé gauche considerablement gonflé et corompu, le cœur dans son principe dans un grand gonflement, le péricarde sans eaux, ce qui me fait croire que ledit cadavre est mort *d'aplosie en sang*, le foye et la vessie de fiel obstrué et la rate mesme, tout me paroist que la cause de la mort na esté causé que par une longue mélancolie, ce que je certifie véritable pour servir et valoir a qui il appartiendra. Fait aux Carrières ce vingt six may 1725 et ait signé.

Gilliard.

où la vie reprend son cours

Le **10 juin 1725**, la veuve Bertin se présente chez Lasource et Stupart, notaires à Epernay et, en qualité de tutrice des enfants mineurs qu'elle a eu du sieur Adam François Bertin. Elle remet une procuration aux fins de lever les scellés sur les affaires du défunt restées à Charenton.

C'est maître Jean Gosset *procureur au Châtelet de Paris demeurant rue de la Vieille Draperie, paroisse Ste Croix de la Cité* qui se présente chez Bayley, juge civil de Charenton et la lui remet.

Le **8 novembre 1725**, à Charenton, a lieu la levée des scellés et la remise des biens du défunt au représentant de sa veuve.

L'affaire Bertin-Brunet est close.

Mais qui était donc cet Adam François Bertin ?

A Epernay (Marne), "*Le 20 mai 1689, baptême d'Adam François, fils d'Adam François Bertin, sieur du Rocheret, conseiller receveur des épices, et de Marie Lallemand, ondoyé à la maison par Jeanne Payen, sage-femme. Parrain : François Nacquart, écuyer lieutenant général au bailliage, président de l'élection ; Madelaine Nacquart, dame du Lubre*".

Ce baptême²¹ est extrait d'un document non daté, écrit à la main qui s'intitule : *Registres baptistaires, matrimoniaux, mortuaires de la ville d'Epernay*. Certainement rédigé par un archiviste ou un érudit local, cette table a le grand mérite d'ajouter une note explicative pour certaines personnes de rang supérieur. Ainsi, le rédacteur ajoute au sujet de notre Adam François : "*il devait être président après son parrain²² mais il fut lieutenant des armées de France et de l'Empire ; blessé à la bataille de Belgrade²³ contre les Turcs, et mourut*

²¹ Archives de la Marne, 2 E 258/1 ; Epernay, tables BMS 1644-1753, page 109 ; médiathèque-MM 153.

²² En quelques mots, tout est dit sur la transmission des charges sous l'Ancien Régime !

²³ En 1717, comme nul ne l'ignore !

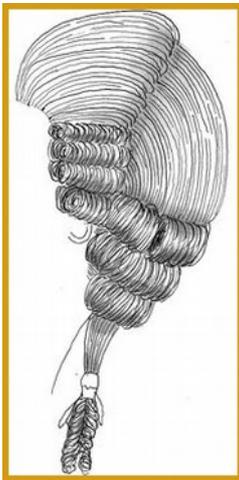
quelques années après à Conflans²⁴ près Paris, 1725, laissant de Dame Jeanne Marguerite Brunet, sa veuve : 1) Jeanne Marguerite Bertin, du Clos Saint-Pierre, religieuse au Paraclet²⁵ ; Valentine Bertin, demoiselle du Rocheret, filleule du président du Rocheret, son oncle laquelle nacquit posthume."

Nous avons donc affaire à un individu au destin étonnant. Il s'est battu sur les bords du Danube où un boulet de canon aurait pu le tuer ; destiné à hériter de son parrain la charge de président de l'élection d'Épernay, il meurt, dans sa belle trentaine, dans une auberge de Charenton !

Néfastes pour lui, cette mort imprévue et subite dans nos murs, nous procure, près de trois siècles plus tard²⁶, une scène de genre qu'un Lenain²⁷ aurait pu illustrer.

Michèle Servera

Coiffure à bourses



Coiffure en deux parties séparée par une raie transversale d'une oreille à l'autre.

La partie frontale est lisse coiffée sur l'arrière et fixée en un rouleau avant le vertex.

Les côtés sont en boucles marteaux sur plusieurs rangs, et certaines discontinues.

La partie arrière de la tête est plate.

Les cheveux de la nuque sont longs, lisses, tombants, ils sont serrés par un lien dans le bas de la nuque et enfermés dans une Bourse de taffetas noir qui pend sur le haut des épaules.

La Bourse est un sac d'assez grande dimension, qui est décoré par dessus avec un gros nœud appelé Rosette.

Coiffure à la mode, populaire et relativement peu coûteuse.

Source : Site des coiffures historiques

http://www.coiffure-ducher.fr/louisxv_perruques.html

²⁴ À cette date la commune se nommait Conflans-Charenton.

²⁵ Abbaye féminine bénédictine, aujourd'hui ruinée, fondée par Abélard et Héloïse au 12^{ème} siècle à l'écart de Quincey, village rattaché à la commune de Ferreux-Quincey (Aube).

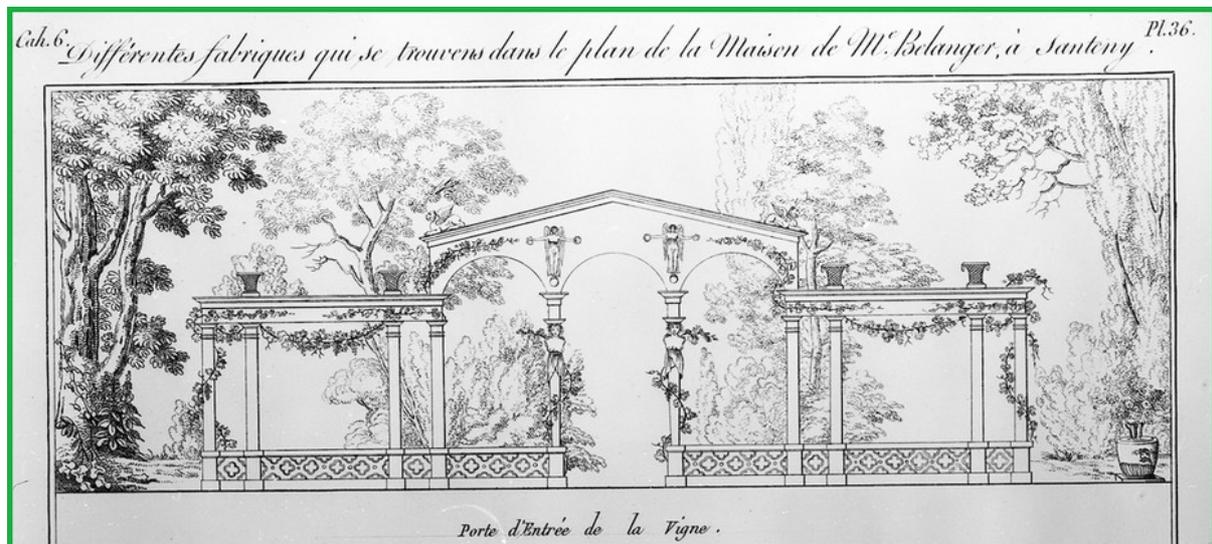
²⁶ Comme le temps passe !

²⁷ Antoine, Louis et Mathieu Lenain, nés à Laon (Aisne), ont vécu de 1600 à 1677. Ils ont illustré la vie de nos ancêtres paysans pendant le 17^{ème} siècle.

Bélanger, architecte et propriétaire, de «La folie Bélanger» à Santeny

François-Joseph Bélanger, né en 1744 à Paris y est décédé en 1818. Il a laissé tout à la fois un nom dans l'histoire de l'architecture et dans la chronique galante du XVIII^{ème} siècle. Il réussit même dans sa jeunesse, à concilier ces deux carrières avec une jolie dextérité.

Architecte décorateur néo-classique, instigateur du style Louis XVI, Bélanger achète à Santeny, le 19 fructidor an 8 (6 septembre 1800), une maison et des terres. Il décide de créer, à l'emplacement de la maison et de son verger, une propriété rurale du genre rustique à l'italienne pour montrer son talent : la folie Bélanger.



Voici un extrait du projet : la porte d'entrée de la vigne
d'après le *Recueil d'architecture civile*
Maisons de campagne, plans et décorations de Paris et jardins français, anglais et allemands
de Krafft – 1829 – Cahier 6 - Planche 36

Cette propriété est aujourd'hui occupée par la maison pour personnes âgées nommée « Le Parc », dont le mur longe la nationale 19.

Vont être évoquées successivement dans cet article : la carrière de l'architecte, sa vie galante et sa propriété de Santeny .

Bélanger l'architecte

Avant la Révolution française

Fils de François-Joseph Bélanger et Catherine Paule Hubert, il est né le 12 avril 1744 à Paris. Son père, marchand-mercier, est installé rue Saint-Antoine. François-Joseph l'un des dix-neuf enfants, reçoit une instruction solide. Il entre à l'école de l'Académie royale d'architecture. En 1764 la médaille du prix d'émulation de cet établissement lui est remise.

En 1767 après un voyage en Angleterre, Bélanger entre aux Menus Plaisirs du Roi²⁸ comme dessinateur puis inspecteur-dessinateur.

Homme raffiné, joyeux et séduisant il devient « l'amant de cœur » de la célèbre cantatrice et courtisane Sophie Arnould. Par la suite celle-ci le recommandera à de nombreuses personnalités dont le comte de Lauraguais, le prince de Ligne, le prince d'Hénin...

En 1777, il achète la charge de premier architecte du comte d'Artois, frère du roi. C'est pour celui-ci que Bélanger aménage le pavillon de Bagatelle dans le bois de Boulogne, en soixante-quatre jours, à la suite d'un pari entre le comte d'Artois et la reine Marie-Antoinette. Bélanger est alors considéré comme l'un des principaux propagateurs du style rustique à l'italienne en France.



Le jardin de l'Hôtel Beaumarchais à Paris par François-Joseph Bélanger, XVIIIème siècle
Source Gallica BNF

²⁸ L'hôtel des Menus Plaisirs, vaste hôtel rue Bergère, accueille le service du matériel des spectacles de la cour, les ateliers de peinture et de menuiserie, l'imprimerie, les magasins de décors, de costumes et de pierreries. On y trouve aussi un petit théâtre. C'est une véritable ruche où s'affairent couturières, perruquiers, ferronniers, ouvriers et où les artistes viennent ré-péter.

En 1783, Melle Marie-Madeleine Dujon, qui n'a pas encore vingt ans, lui donne un fils : Alexandre-Joseph Bélanger. Cependant Bélanger est conquis par les charmes d'une danseuse, fille d'opéra, Melle Anne-Victoire Dervieux la camarade de Sophie Arnould. Pour elle, il va aménager un hôtel rue de Chantreine et trois maisons rue Saint-Georges à Paris.

Pendant la période qui s'étend de 1785 à la Révolution, Bélanger travaille sans relâche. La maréchale de Mirepoix veut-elle s'installer rue de Provence, à côté de Mme de Montesson ? Elle charge l'architecte en vogue de dessiner les plans de son hôtel. Le financier de Weymerange désire-t-il offrir un nid voluptueux à sa capricieuse maîtresse Adeline Colombe ? Il le commande au constructeur attitré des « Folies ».

A ses qualités d'artiste, Bélanger joint une faculté d'assimilation prodigieuse. Ce diable d'homme, curieux de tout, veut toucher à tout. En 1786 il est chargé par les frères Périer de construire les bâtiments destinés à abriter des machines pour élever l'eau de la Seine et la distribuer dans les maisons de Paris.

Le carnet de dessins de Bélanger conservé à l'Institut National d'Histoire de l'Art, mis en ligne sur Internet, contient un croquis représentant l'aménagement d'une écurie avec pompes, abreuvoir, infirmerie, manège, grange à foin... située au bord de la grande route de Chevilly à Paris. Sur ce plan est indiquée la prise [d'eau] du moulin de la Roche pour la cuisine. Ce qui suscite évidemment l'intérêt de l'historien local val-de-marnais. Une recherche rapide sur la toile signale l'existence d'une rue du Moulin de la Roche à Gentilly. Sommes nous sur la bonne piste ? A suivre.

Révolution et premier Empire

Pendant la Révolution Paris est divisé en soixante districts ; Bélanger est nommé premier électeur du district de Saint-Joseph. Il se rallie avec ferveur aux idées nouvelles. Tout en vivant dans l'entourage de la Cour, il est resté un bourgeois de Paris ; il en a l'esprit et les sentiments.

Au début de l'année 1792, M. de Talleyrand veut se faire construire un hôtel situé aux Champs-Élysées. Il choisit Bélanger pour architecte et conclut avec lui un traité réglant les détails et le prix de construction. En septembre 1792, Talleyrand se fait envoyer en mission à Londres puis part en exil en Amérique. Bélanger cependant s'en tient aux clauses du traité, construit la maison et dessine le jardin. Mais Talleyrand revenu en France ne paiera jamais ses dettes à l'architecte.

Par ces temps troublés le couple Dervieux-Bélanger devient suspect et le 15 pluviôse an 2 (3 février 1794), il est écroué à Saint-Lazare par ordre du comité de surveillance du faubourg Montmartre. La chute de Robespierre met fin à la Terreur et tous deux sont libérés.

Mais l'architecte est chargé par le Comité de Sûreté générale des distributions de porc frais, de chandelle, d'huile, de bois, etc. Il s'occupe, en outre, des enterrements. Tout cela pour un écu par jour, en travaillant de sept heures du matin à onze heures du soir ! A la prison du Temple, il assure la surveillance du fils de Louis XVI dont il fait le portrait peu de temps avant sa mort.

C'est à peine s'il trouve le temps de se marier le 19 fructidor an 2 (5 septembre 1794) avec Anne-Victoire Dervieux. Les époux décident de n'avoir entre eux aucune communauté de biens. Après la tourmente révolutionnaire les Bélanger écrivent de nombreuses lettres pour essayer de récupérer leurs biens d'où ils avaient été délogés.

En avril 1796 François-Joseph est nommé architecte des monuments publics et chargé, en cette qualité, de veiller à l'entretien des bâtiments du Conservatoire et de la Bibliothèque nationale. Le premier juin, il achète au Domaine la maison de la rue du Faubourg Poissonnière, dont il est locataire depuis 1788 et qu'il va pouvoir arranger à sa guise. Cependant Bélanger rêve de tenir une place aussi importante que par le passé. Pour faire parler de lui, il décide de créer une propriété rurale, qui lui permettra de montrer un nouvel aspect de son talent. Il achète à Santeny, le 19 fructidor an 8 (6 septembre 1800), une propriété dépendant de la succession de Honoré-François Chéry qui comprend une maison et des terres.

Professeur à l'Athénée des Etrangers, il cherche sans cesse à améliorer sa situation financière. Il fonde avec des associés une société pour la construction et l'exploitation de ponts volants en novembre 1802. Ce fut une lamentable entreprise.

En 1807 il est toujours sans emploi, rejeté par les pouvoirs publics et contraint à l'inaction il se retire dans sa propriété de Santeny. Il a pour voisin de campagne, à Boissy-Saint-Léger, le juriconsulte Le Picard ; il s'amuse à dessiner son jardin.

En 1808, il est chargé de refaire la coupole de la Halle aux blés (disparue en 1885²⁹) et de construire l'abattoir de Rochechouart. Bélanger devient officiellement architecte du gouvernement. Cette même année il reconstruit les bains Vigier du Pont neuf. Il ne termine pas l'abattoir de Rochechouart car trop onéreux. Bélanger doit démissionner de ce projet. De plus, il ne sera jamais payé de son travail pour la coupole de la Halle aux blés. Pourtant Fontaine, architecte de l'Empereur, note dans un rapport remis à ce dernier : « Ce travail est un des plus remarquables qui ont été faits sous le règne présent. » et plus tard Auguste Choisy, historien d'architecture écrit : « Pour la première fois, on élevait, à l'échelle du dôme de Saint-Pierre [de Rome], une coupole où l'entrecroisement des fermes rayonnantes annulait les poussées et dont l'ingénieuse structure était laissée tout entière apparente ».

Retour des Bourbons

Le fils de Bélanger, Alexandre, est décédé au cours des guerres napoléoniennes. Avec le retour des Bourbons, Bélanger se considère à nouveau comme l'architecte du comte d'Artois ; il organise les fêtes pour le retour de Louis XVIII. En 1814 il reçoit la légion d'honneur au titre d'architecte de Monsieur.

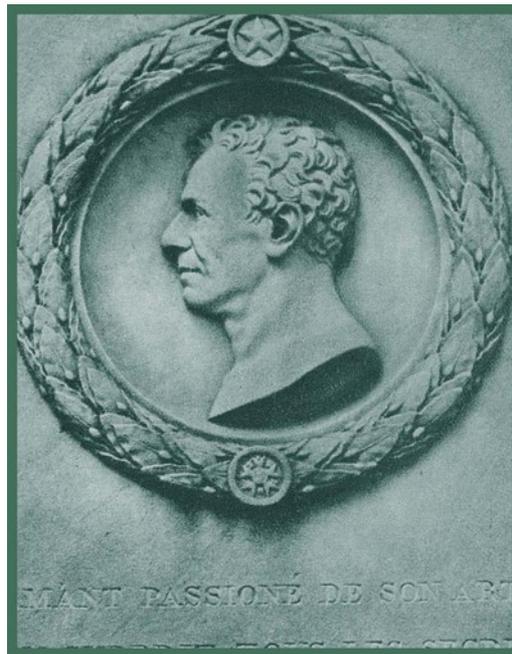
A l'âge de soixante-dix ans Bélanger est resté passionnément épris de son art. Fervent admirateur du passé, mais curieux du présent il s'intéresse à tout, entretenant une correspondance suivie avec des artistes, des savants et des littérateurs qu'il reçoit chez lui dans sa maison de la rue Poissonnière. Bougainville vient d'essayer d'introduire dans sa

²⁹ En 1885 la coupole a été transformée par Henri Blondel et la Halle aux blés, fermée depuis 1873, devient la Chambre du Commerce.

propriété de Suisnes, en Seine-et-Marne, la culture de la canne à sucre. Bélanger s'informe des résultats de cette tentative.

La vieille administration des Menus Plaisirs est réorganisée sous le nom « d'Intendance de l'Argenterie, Menus Plaisirs et Affaires de la Chambre du Roi ». Bélanger, architecte, dessinateur du Cabinet et de la Chambre du Roi reste le grand ordonnateur des fêtes et des cérémonies de la cour. Il se consacre entièrement à sa fonction de maître de cérémonie.

Malade, il s'occupe encore de décorer l'église royale de Saint-Denis pour la cérémonie funèbre de Louis XVI du 21 janvier 1818. Il meurt le premier mai 1818. Son corps est inhumé au cimetière du Père-Lachaise.



Portrait de François-Joseph Bélanger sur sa tombe, cimetière du Père-Lachaise
Photographie anonyme.

Inscriptions sur sa stèle

AMANT PASSIONNÉ DE SON ART, IL EN COMPRIT TOUS LES SECRETS, UNISSANT TOUS LES TALENTS AU GÉNIE. IL SE MONTRA SUPÉRIEUR À KENT DANS LES JARDINS DE MÉRÉVILLE, DIGNE ÉMULE DE MICHEL-ANGE DANS LA COUPOLE DE LA HALLE AUX BLÉS.

AUSSI PROMPT À ENFANTER QUE HARDI À CONSERVER IL CRÉA EN 64 JOURS BAGATELLE ET SES JARDINS. IL RELEVA EN 13 JOURS LA STATUE DE HENRI IV POUR LA FÊTE DU 5 MAI 1814.

La vie galante de Bélanger

Comme nous l'avons vu précédemment François-Joseph Bélanger a été longuement «l'amant de cœur» de la célèbre actrice, chanteuse et courtisane Sophie Arnould. Cependant elle refuse de l'épouser. En 1783, Marie-Madeline Dujon, jeune femme de vingt ans lui donne un fils naturel : Alexandre-Joseph. Mais en 1794 il épouse la danseuse, fille d'opéra, Melle Dervieux.

Sophie Arnould (1740-1802)



Sophie par Greuze © Wallace Collection

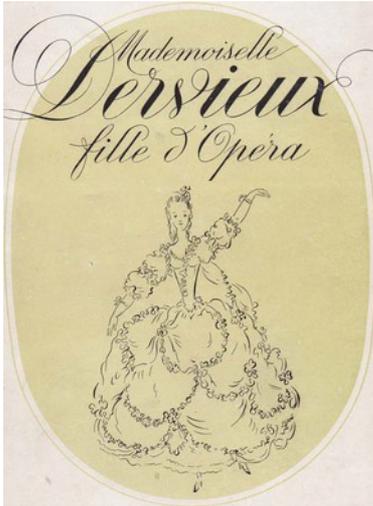
Remarquée par la princesse de Conti alors qu'elle chante dans une église, Sophie Arnould va brûler les planches et enflammer les cœurs. Pendant vingt ans, elle sera la femme et la soprano la plus adulée en France et au-delà. Femme d'influence, son salon incarne l'esprit des Lumières. Elle y attire les plus grands noms du siècle. Philosophes, scientifiques, gens de lettres... Elle est l'Eurydice du grand Gluck, mais aussi la protégée de Marie-Antoinette. Elle plaît comme elle respire.

Suite à l'incendie de l'opéra du Palais-Royal en 1763, acteurs et actrices sont accueillis à l'hôtel des Menus Plaisirs, rue Bergère. C'est là que Sophie rencontrera François-Joseph Bélanger où il travaille comme dessinateur.

François-Joseph monte à cheval avec grâce, toutes ses manières respirent l'élégance, il est gai, il aime les farces et la fantaisie. Il enchante Sophie, elle en fait son « amant de cœur », son « Bel Ange », son « Bébé ». Le jeune talent de décorateur d'intérieur et les nouvelles connaissances de l'art des jardins de Bélanger méritent bien un coup de pouce. La courtisane le présente à tout son entourage. Bélanger va devenir l'architecte de ses rivaux en amour.

François-Joseph est très amoureux de Sophie. Il souhaite se marier avec elle. Mais mère de quatre enfants conçus au cours de sa vie commune avec le Comte de Lauraguais Sophie refuse. Elle se retire du théâtre en 1779. Les deux amants resteront toujours complices jusqu'au décès de Sophie en 1802. Vers la fin de sa vie, Sophie vit dans une très grande précarité. Bélanger envoie de nombreuses lettres à ses connaissances influentes afin qu'elle puisse toucher quelque pension. La correspondance de Sophie publiée en 1876 par Edmond et Jules de Goncourt, en atteste.

Pour l'histoire locale : juste avant le Révolution, Sophie Arnould a acheté à la Martinière, ingénieur géographe, une vieille maison au Port-à-l'Anglais, lieu-dit de Vitry-sur-Seine, où elle va se reposer loin de l'agitation de Paris en compagnie de sa sœur et de leurs enfants. Elle décrit la maison et ajoute « un jardin fruitier, clos de murs, un petit bois, complétaient ce paradis ». Parfois elle va retrouver ses amis à Paris et constate que Melle Dervieux fait les yeux doux à son « Bel Ange ».

Melle Dervieux épouse Bélanger (1752-1826)

Couverture du livre de Roger Baschet – Flammarion - 1943

Anne-Victoire Dervieux, fille d'opéra, annonce en 1774, à l'âge de vingt-deux ans, en plein succès, qu'elle abandonne le corps de ballet. Il faut que le monde entier comprenne que le temps approche où sa fortune lui permet de renoncer à tout travail. En fait elle pratique la danse de la même manière que l'amour : avec un charme ensorcelant et l'unique souci du bénéfique. Entretenue plus particulièrement par Charles de Rohan, prince de Soubise, Louis de Bourbon, prince de Conti, Jean-Charles Le Noir, lieutenant de Police, la courtisane fait construire par l'architecte Brongniart un hôtel rue de Chantereine dans lequel elle organise très régulièrement des fêtes somptueuses et très frivoles. Durant cette période, Melle Dervieux, tour à tour danseuse ou chanteuse, reparait avec éclat sur certaines grandes scènes. Jolie femme, il lui suffit de montrer ses fines jambes ou de découvrir un peu de son buste pour que les hommes fassent aussitôt le compte de leurs disponibilités.

Anne-Victoire rencontre François-Joseph Bélanger chez Sophie Arnould qui tient salon les mardis soirs. Au cours de ces soirées, tous les hommes de lettres et de cour cherchent à faire valoir leur qualité d'esprit. Le prince de Ligne, Sedaine, d'Alembert, Diderot, Beaumarchais ne dédaignent pas d'y côtoyer de petits poètes comme Marmontel, Dorat et Laujon. L'architecte Bélanger fait office de maître de maison. Son entrain inépuisable déride les nouveaux invités généralement absorbés par leur chasse au bon mot et par l'angoisse de paraître ternes. Melle Dervieux est aussitôt séduite. Mais va-t-elle désunir deux êtres qui, après tant de dissipations, se sont créés ensemble un havre de douceur et s'aiment comme de vieux époux, gavés d'indulgence et de souvenirs ? De plus, elle va devoir affronter une autre rivale, une jeune fille pour laquelle Bélanger nourrit depuis près de deux ans une fraîche passion : Anne Dujon, simple odorant bouquet qui le repose de l'insipide fatuité des artistes et qui lui a donné un fils naturel : Alexandre-Joseph en 1783.

Quelques temps plus tard, suite à une réception donnée par Melle Dervieux rue Chantereine, celle-ci demande à Bélanger de bien vouloir aménager le parc et agrandir son hôtel. N'est-ce pas le meilleur moyen de l'amarrer solidement à son côté ? Avec une habileté surprenante, François-Joseph esquisse au crayon des perspectives, dresse des colonnes, lance des voûtes audacieuses et construit un palais sous les yeux émerveillés d'Anne-Victoire. François-Joseph s'éprend de cette petite femme, bien faite, blonde aux yeux bleus. Dorénavant, les deux amants n'auront de cesse que de construire ensemble. Melle Dervieux achète trois maisons rue Saint Georges jouxtant l'hôtel de Chantereine que Bélanger aménagera.

Au cours de la période révolutionnaire ils sont tous deux emprisonnés. Bon nombre de leurs biens sont confisqués. Sortis de prison, ils se marient le 18 fructidor an 2 (5 sep-

tembre 1794). Désormais, Melle Dervieux et l'architecte Bélanger ne feront plus jamais parler d'eux dans la chronique galante.

Mais ils continueront à recevoir leurs amis dans la maison de François-Joseph, rue Poissonnière à Paris, dont bon nombre d'entre eux sont les derniers survivants de cette cour dont Sophie Arnould était la reine : d'Alenson philosophe, Beaumarchais, Nouvelle « maitre des ballets », Moyreau architecte, Bougainville, Faujas de Saint-Fond collaborateur de Buffon au Jardin du roi.

En l'an 9 de la République, Bougainville achète une propriété à Suisnes en Seine-et-Marne. Cette même année, le couple Dervieux Bélanger acquiert une propriété à Santeny alors en Seine-et-Oise. Le jardin du château de Suisnes doit être aménagé.



[Jardin du Comte Bougainville à Suisnes sur la route de Châlons-sur-Marne à Saint-Hilaire au Temple] – 1800
Dessin anonyme - Source Gallica BNF

Les spécialistes de l'art des jardins essaient de vérifier si c'est François-Joseph Bélanger qui aurait dessiné le jardin de son ami Bougainville.

La propriété de Santeny

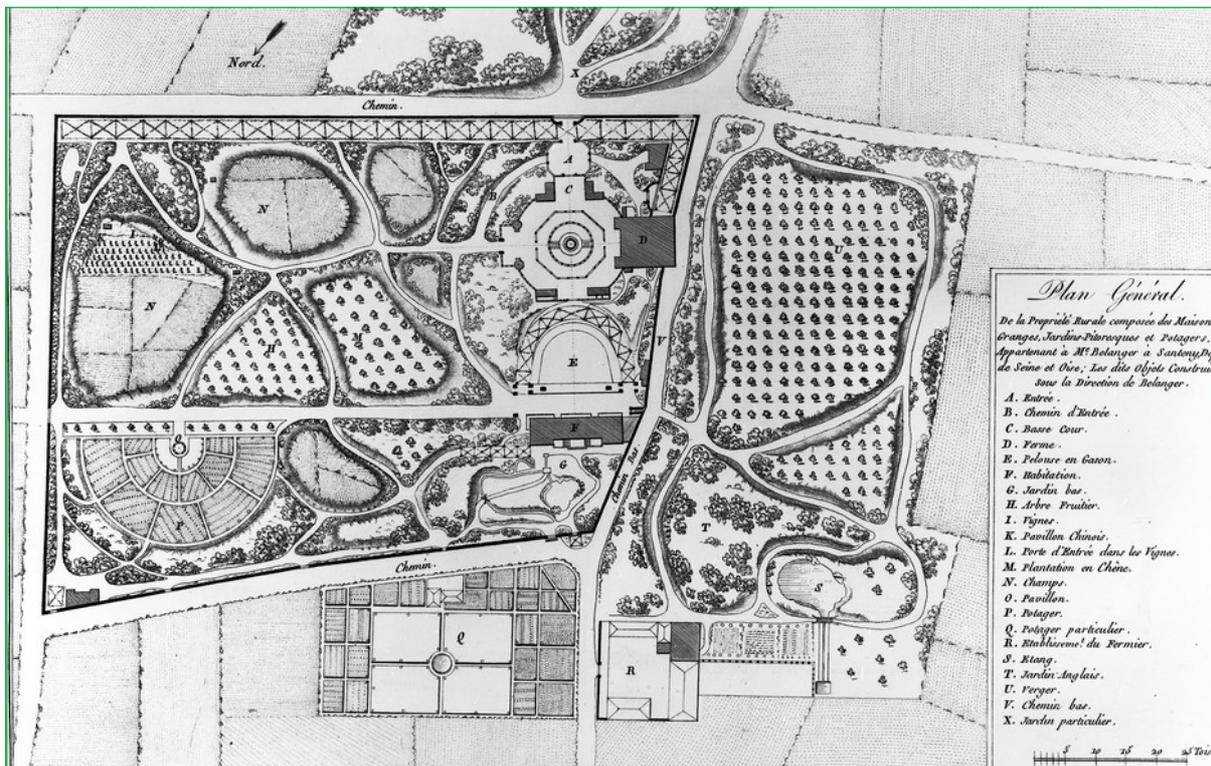
Au début de leur mariage, la vie du couple Bélanger est difficile faute d'argent. Tous deux écrivent de longues lettres à l'administration pour essayer de récupérer leurs biens confisqués. L'architecte toujours très actif participe à des projets qui ne verront pas le jour ou qui resteront impayés. Mais en 1800 le couple traverse une période plus prospère. Aussitôt Anne-Victoire et François-Joseph rêvent d'entreprendre pour leur compte une nouvelle œuvre constructive ; ils n'aiment la fortune que pour dessiner des parcs et transformer des maisons. Ils achètent aux enchères pour 16 000 francs une propriété à Santeny, provenant de la succession d'Honoré-François Chéry. Pour cela Mme Bélanger vend une ferme qu'elle possédait à Thiais. Ainsi 12 000 francs sont remis directement au notaire mais la propriété sera hypothéquée pour les 4 000 francs restants. L'argent est prêté

par M. Vigier, propriétaire des bains chauds de Paris³⁰. La propriété comporte notamment une maison de campagne avec un verger mais aussi des terres, au total seize lots qui sont décrits dans la minute notariale de l'acte de vente du 28 vendémiaire an 9 (20 octobre 1800), établie par l'étude notariale Laroche de Paris³¹.

Les nouveaux acquéreurs s'engagent à entretenir les baux des terres établis par Honoré-François Chéry et Marie-Marguerite Giroux avec Jacques Tresselay charretier, Pierre Moisson et Pierre Guérin, vigneron, Henry Jacquelin et Servay Louis cultivateurs tous habitants de la commune de Santeny. De plus le couple Bélanger laisse la jouissance au jardinier de la maison de tous les fruits de toutes natures produits par la récolte de l'an 8.

Bélanger qui a du mal à tenir une place aussi importante qu'avant la Révolution parmi les architectes français, décide de créer à Santeny à l'emplacement de la maison et du verger une propriété rurale du genre rustique à l'italienne pour démontrer ses connaissances en architecture des jardins.

Voici le projet de départ présenté, dix ans après le décès de François-Joseph, dans le *Recueil d'architecture civile - Maisons de campagne, plans et décorations de Paris et jardins français, anglais et allemands* par Krafft en 1829³².



Plan général du projet d'après le *Recueil d'architecture civile Maisons de campagne, plans et décorations de Paris et jardins français, anglais et allemands* de Krafft – 1829 – Cahier 6 - Planche 31

³⁰ Les bains chauds Vigier de Paris ont été entièrement réaménagés par Bélanger en 1808. Une manière, peut-être de payer cette hypothèque ?

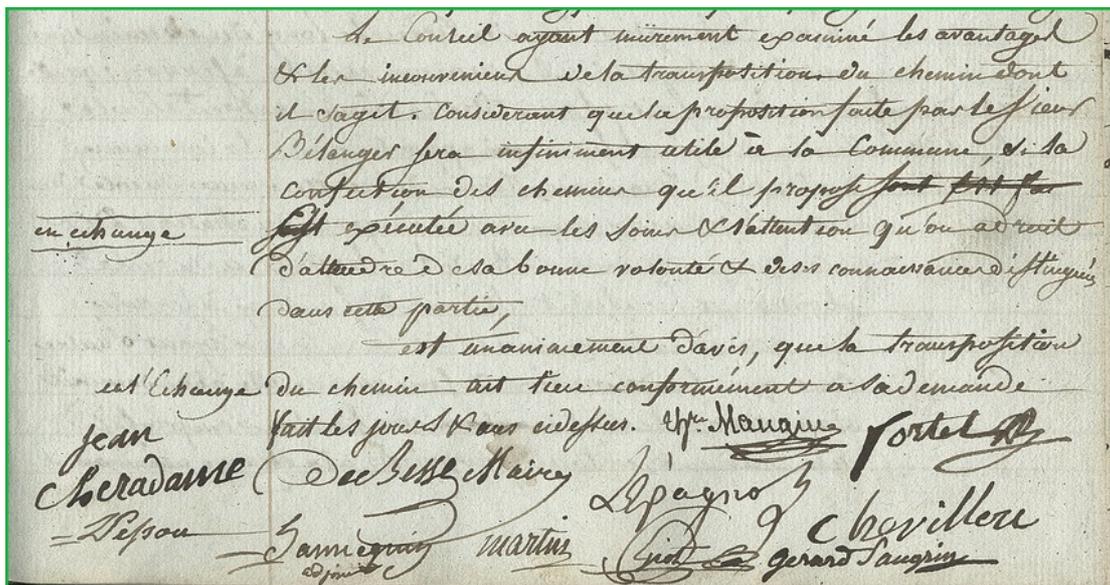
³¹ Ce document est conservé aux Archives nationales sous la cote MC/ET/XXXI/288.

³² Les planches concernant Santeny sont présentées : tome II pages, 176, 155-1961, 287.

« L'architecte, heureux de pouvoir donner un libre cours à sa fantaisie, va remanier son nouveau domaine de fond en comble, transformer la maison d'habitation, construire une ferme, dessiner des jardins pittoresques qu'il ornera de nombreuses fabriques, créer des potagers et creuser un étang... Il construit près de la source, un pavillon de bains chinois ; il élève au milieu de la vigne un temple dédié à Bacchus ; il imagine des ponts extravagants, des portes ornées de sculptures, qui donnent accès à ses vignes... Il s'amuse... »

Le 29 messidor an 9 (18 juillet 1801) Sophie Arnould, très malade, écrit au couple Bélanger : « Bonjour, mon bel ange, bonjour à vous, sa bonne compagne ... Quel temps il fait, mon ami ! Il me fâche pour les malades et pour les maisons de campagne, car on ne peut guérir les uns ni visiter les autres. A propos de maison de campagne, si ma belle amie avait besoin d'un meuble de Perse pour Santeny ? Tu sais que j'en ai un assez beau, qui est bien à ses ordres : il est composé d'un canapé et de huit grands fauteuils. Je crois qu'il lui conviendrait. Pour moi, je n'y tiens pas du tout ; je n'en ai pas besoin. »

Les Santenois reconnaissent les qualités d'architecte de jardins de Bélanger. Aussi se permet-il le 12 mars 1810, d'écrire une lettre de recommandation à M. Debesse, maire du village, pour un pépiniériste³³ qui vend des peupliers italiens. Le 12 juin 1810, par délibération, le conseil municipal de Santeny procède à une transposition de chemin vicinal. En échange du chemin vicinal qui traverse sa propriété, Bélanger agrandira et plantera d'arbres le chemin qui conduit de la route de Brie au quartier du Beau « avec les soins et l'attention qu'on est en droit d'attendre de sa bonne volonté et ses connaissances distinguées dans cette partie. »



Extrait de la délibération du Conseil municipal santenois, 1810 -
Source AD94, cote EDEPOT/SANTENY/1D 1

³³ Effectivement Bélanger connaît bien les pépiniéristes des alentours de Santeny. On retrouve son nom parmi les recouvrements douteux et incertains dans l'inventaire après décès de Joseph Noisette, pépiniériste à Brunoy, établi le 31 mai 1813. Soit un recouvrement pour fourniture d'arbres faite en 1802, d'un montant de 164 francs. Ce document est conservé aux Archives départementales du Val-de-Marne sous la cote 3E 159.

Remarque : La famille Noisette fait l'objet de l'article suivant dans ce bulletin

1815 ! Les armées de la coalition occupent les trois quarts de la France, se comportant comme en terrain conquis. La commune de Santeny, durement éprouvée par les réquisitions, charge Bélanger d'adresser aux commandants des troupes alliées les doléances de ses habitants. L'architecte s'acquitte de sa mission : « Cette commune est située à l'angle de deux départements, Seine et Seine-et-Oise, sur le bord de la grand'route de Paris à Brie ; elle est composée de quatre-vingts feux et de cinq maisons de maîtres... La situation de cette commune... l'a rendue depuis longtemps tributaire de toutes les réquisitions en nature, en argent, logements de guerre,... qui lui sont imposées par ou pour les troupes qui, depuis plus de dix-huit mois, se succèdent soit en allant, soit en revenant , elle [la commune de Santeny] vient implorer la justice de M. le Général Commandant pour n'être pas comprise dans les réquisitions, surtout celle d'avoine qu'on exige sous peine de faire vendre les bestiaux... ces malheureux habitants sont à la veille de quitter leurs chaumières et de se sauver dans les bois... »

François-Joseph Bélanger, « chevalier de l'ordre royal de la légion d'honneur, membre de l'ancienne Académie d'architecture, dessinateur ordinaire du cabinet du Roi et de ces menus plaisirs, premier architecte de son altesse royale Monsieur, frère du Roi et intendant de ses bâtiments » décède le premier mai 1818 à Paris. Il est inhumé au cimetière du Père Lachaise.

Tous ses biens reviennent à sa femme Anne-Victoire Dervieux. Un inventaire après décès est établi le 8 mai 1818 et autres jours suivants par l'étude Thirion³⁵. En ce qui concerne la maison de campagne de Santeny, à part la basse cour, aucun des aménagement prévus par Bélanger n'est signalé. Tous les actes notariés qui ont été à l'origine de la propriété Honoré-François Chéry rachetée par Bélanger sont indiqués. La liste des meubles et objets contenus dans la maison est très modeste ; le meuble de Perse proposé par Sophie Arnault n'y figure pas. Mais la liste des très nombreux créanciers montre l'importance des dettes laissées par Bélanger. Ce qui obligera son épouse à vendre tous les biens.

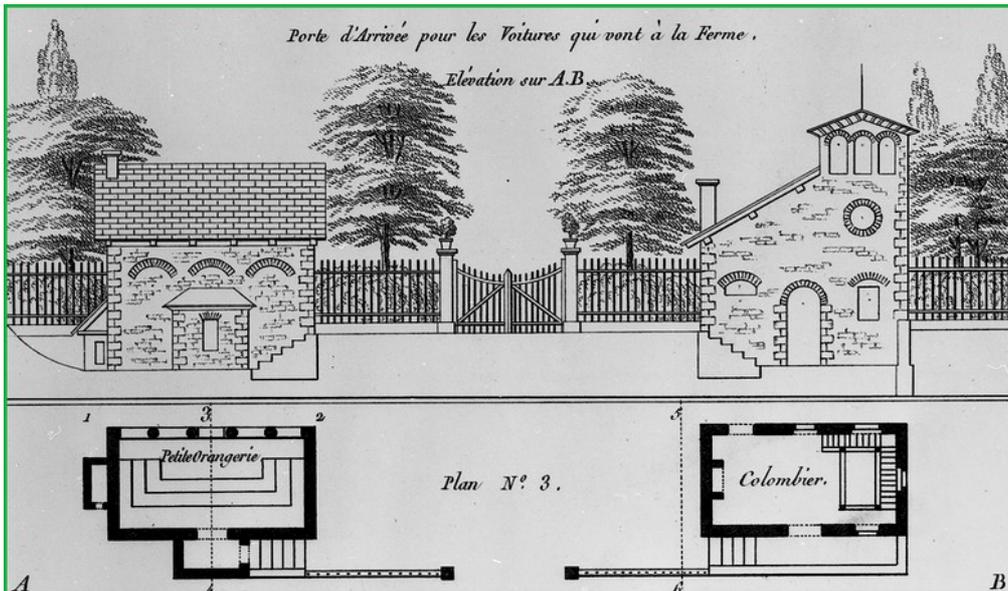
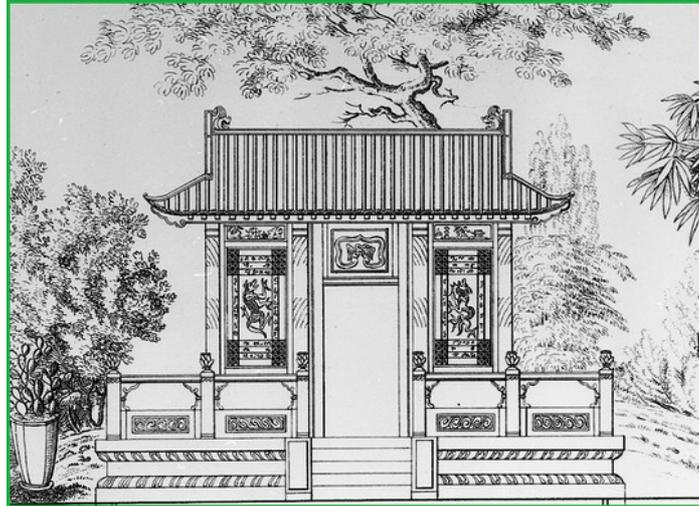
Dans la matrice cadastrale de Santeny, on peut constater que la propriété dans son intégralité passe en 1823 à Devally, Comtesse à Paris. La recherche n'a pas été approfondie au delà. Cependant **Jean Stern, le biographe de Bélanger**, écrit qu'en 1889 la maison appartient à M. Gouffé qui remplace la maison Bélanger par un pavillon normand.

Jean Stern regrette que François-Joseph Bélanger soit aujourd'hui plus connu pour sa vie galante et sa relation sulfureuse avec Sophie Arnould que pour ses qualités d'architecte des jardins comme en son temps. Mais il est aussi regrettable qu'à cause d'un revers de fortune cet homme, au goût si raffiné, n'ait pas eu la possibilité de réaliser « la folie Bélanger » à Santeny telle qu'il l'avait rêvée.

Michèle DENIS

³⁵ Document conservé aux Archives Nationales cote MC/ET/XXXI/431

Bains chinois et porte d'arrivée des voitures
de la « Folie Bélanger » à Santeny



Extraits du *Recueil d'architecture civile*
Maisons de campagne, plans et décorations de Paris et jardins français, anglais et allemands
de Krafft – 1829 – Cahier 6 - Planches 35 et 36

Sources principales

Ouvrages

- *Recueil d'architecture civile - Maisons de campagne, plans et décorations de Paris et jardins français, anglais et allemands* - Krafft -1829 – Pour Santeny voir les planches 12 et 31-36.
Sources AD94, cote CC 40 et livre numérisé disponible sur Gallica
- *Œuvres complètes XLIV-XLV Sophie Arnould d'après sa correspondance et ses mémoires inédits* – Edmond et Jules de Goncourt, 1876.
Livre numérisé disponible sur Gallica.
- *A l'ombre de Sophie Arnould François-Joseph BELANGER architecte des Menus Plaisirs premier architecte du comte d'Artois* de Jean Stern, 1930. Pour Santeny voir tome II pages, 176, 155-1961 , 287. Un ouvrage sérieux, toutes les sources et cotes des documents sont indiquées
Source AD94, cote AA 720
- *Mademoiselle Dervieux fille d'Opéra* par Baschet Roger, 1943.
- *Fabrique du parc de la maison Bélanger à Santeny in Clisson ou le retour d'Italie* – Cahier de l'inventaire – juin 1990, page 58
Source AD94, cote BB 3512
- *Le roman de Sophie Arnould : actrice chantante et courtisane* par Catherine Guennec, mai 2010.

Archives

Archives départementales du Val-de-Marne

- Cadastre : Composition de la propriété Bélanger en 1812, voir la matrice cadastrale, cote 3P 603 page 4. « La folie » se situe quartier du Beau , plans cadastraux cotés 3P 1387 et 1391
- Enregistrement : Déclaration de succession après de décès de Bélanger
Bureau de Boissy-Saint-Léger, cote 3Q 1897.
- Délibération du conseil municipal du 12 juin 1810 concernant l'aménagement d'un chemin accédant à la propriété Bélanger cote EDEPOT /SANTENY/1D1

Bibliothèque historique de la ville de Paris

- Sous la cote NA. ms. 182 sont conservés les papiers de Bélanger. Brouillons de lettre, projets de rapport, notes parmi lesquels on trouve une lettre de doléances envoyée en 1815 au nom des santenois aux armées de la coalition qui se comportent en terrain conquis.

Archives nationales

- Minutier central : Acte d'achat de la propriété de Santeny par Bélanger et sa femme, étude de Me La Roche, Me Mennesson, succ. Cote MC/ET/XXXI/288.

Iconographie numérisée

Sur Gallica : Quelques dessins de Bélanger conservés à de la Bibliothèque nationale de France et un carnet de dessins de l'architecte de l'Institut nationale histoire de l'art (INHA).

Sources complémentaires

Aux archives nationales la série NIII renferme 6 plans de Bélanger, voir l'inventaire sur le site du CHAN. Accès par les descripteurs > Nom de personnes > Bélanger.

L'Institut national de l'histoire de l'art (INHA) conserve un discours et des notes de Bélanger mais surtout le catalogue de vente après décès (cote MF 35 1818 06 15).

Joconde, la base de données du Ministère de la Culture, un tableau et sept dessins répondent à la recherche sur François-Joseph Bélanger.

La famille Noisette Berceau de roses



Dans la charrette Jean Prosper Noël, Marcel et Lucien Percheron (descendants Noisette)
deux enfants dont les parents ont péri dans l'éruption du mont Pelé en 1902 et le cheval Mouton
Carte postale vers 1910 – Collection particulière

Depuis plus de deux siècles, notre maison familiale, au lieu dit **les Prés de la Fontaine** à La Queue-en-Brie (Val-de-Marne), est transmise de génération en génération. Dans l'arbre généalogique de ces vieilles pierres, deux frères NOISETTE ont attiré ma curiosité. Car les deux frères se sont mariés, le même jour, avec deux sœurs Marie Pierrette et Sophie Antoinette, filles de Pierre Thomas Antoine DESVIGNES et Germaine DEVER .

Les mariages ont été célébrés le lundi 12 Juillet 1813, à La Queue-en-Brie entre :

Louis Marie (Émile) Toussaint NOISETTE né le 10 février 1792, décédé le 18 octobre 1855, et **Marie Pierrette DESVIGNES** née le 14 février 1793, décédée le 14 janvier 1866 ;

Étienne Anne NOISETTE né le 6 mai 1784, décédé le 31 décembre 1846, et **Sophie Antoinette Charlotte DESVIGNES** née le 28 janvier 1785, décédée le 26 février 1858.

Le père de Louis Marie Toussaint et d'Étienne Anne, **Joseph NOISETTE**, né le 25 juillet 1738 à Melun (Seine-et-Marne) vient de décéder à Brunoy (Essonne) le 3 mars 1813. Il fut le jardinier du sieur Pierre Andrieux à Châtillon (Hauts-de-Seine), puis le jardinier du comte de Provence, futur Louis XVIII, à Brunoy. Il eut seize enfants dont onze garçons et cinq filles ; la plupart des fils ont appris le métier de jardinier, c'est-à-dire les « quatre branches »³⁶ auprès de leur père.

Au fur et mesure de mes recherches, j'ai découvert que deux d'entre eux ont contribué à la création d'une famille (une race) de roses nommée « Roses Noisette » et ont ainsi inscrit pour toujours le nom de Noisette dans l'histoire de l'horticulture.

Voici les informations que j'ai recueillies, à ce jour, sur les huit fils de Joseph NOISETTE, horticulteurs, la branche généalogique dont mes enfants sont issus et, au final, un bouquet de roses *Noisette*.

Les seize enfants de Joseph NOISETTE dont huit se sont consacrés aux métiers de l'horticulture

NOISETTE Joseph, jardinier du sieur Pierre ANDRIEUX (Châtillon), jardinier du comte de Provence (Brunoy) né le 25/7/1738 à Melun, décédé le 3/3/1813 à Brunoy
Fils de Christophe NOISETTE, cabaretier et jardinier à Villars, paroisse de Maincy (Seine-et-Marne) et de Charlotte LITIER

Premier mariage

Marié le 20/10/1767 à Paris avec BEAUFILS Anne née vers 1732 à Brévonnes (Aube), décédée le 15/12/1769 à Châtillon ;

- **NOISETTE François Joseph Ainé**, pépiniériste à Brunoy né vers 1768, célibataire.

Deuxième mariage

Marié le 28/11/1770 à Châtillon avec LECOLIER Marie Jeanne née vers 1752 à Neuilly-sur-Seine (Hauts-de-Seine), décédée le 22 floréal an IV (11 mai 1796) à Brunoy ;

- **NOISETTE Marie Jeanne** née le 6/8/1771 à Châtillon décédée le 5/4/1837 à Brunoy. Mariée le 26/8/1811 à Brunoy avec POURRET Claude Pierre, jardinier pépiniériste à Brunoy, né le 4/6/1782 à Bonnay (Doubs) ;

³⁶ L'horticulture recouvre l'ensemble des orientations spécialisées : maraîchage, arboriculture, floriculture, pépinière. En 1599, lorsque Henri IV organise la corporation des jardiniers, il crée officiellement les « quatre branches » du métier. D'abord les "maraîchers", chargés de la culture des légumes, les "floresses", aujourd'hui appelés horticulteurs-fleuristes les "treillageurs", spécialisés dans la culture et l'entretien des arbres fruitiers, enfin les "préoliers" qui pourraient être nos pépiniéristes et nos élagueurs-arboristes.

- **NOISETTE Louis Claude**, agronome botaniste né le 2/11/1772 à Châtillon décédé le 9/1/1849 à Paris ;
- **NOISETTE Philippe Stanislas**, horticulteur né le 2/12/1773 à Châtillon, décédé le 7/4/1835 à Charleston (Caroline du Sud - Etats-Unis).
Marié avec CELESTINE
- **NOISETTE Pierre Joseph** né le 19/10/1775 à Torcy (Seine-et-Marne) ;
- **NOISETTE Marcouyon** né le 4 /12/1776 à Torcy ;
- **NOISETTE Antoine**, jardinier pépiniériste né le 19/7/1778 à Torcy , décédé le 21/8/1858 à Nantes.
Marié en 1810 à Paris avec BEAUVEAIS Jeanne Marie née le 20/8/1789 à Paris, décédée le 18/6/1868 à Nantes ;
- **NOISETTE Alexandrine Louise Victoire** née le 16/7/1779 à Torcy ;
- **NOISETTE Louis Marie Anne** , horticulteur né le 14/12/1780 à Torcy , décédé le 26/1/1835 à Brie-Comte-Robert (Seine-et-Marne).
Marié le 12 février 1817 à Brie-Comte-Robert avec BOIREAU Cécile Elisabeth Philippine née le 7/7/1792 à Brie-Comte-Robert, y décède le 10/9/1831 ;
- **NOISETTE Geneviève Victoire** née le 22/1/1782 à Torcy , décédée le 24 /07/1784 à Brunoy ;
- **NOISETTE Alexandre Bernard** (fusilier 4^o compagnie 1^{er} bataillon du 75^o RI de ligne) né le 16 janvier 1783 à Brunoy , décédé le 11/8/1809 à Albacete (Espagne) ;
- **NOISETTE Étienne Anne**, horticulteur né le 6/05/1784 à Brunoy , décédé le 31/12/1846 à La Queue-en-Brie
Marié le 12 juillet 1813 à La Queue-en-Brie avec DESVIGNES Sophie Antoinette Charlotte née le 28/01/1785 à La Queue-en-Brie, y décède le 26/2/1858 ;
- **NOISETTE Joseph Antoine**, pépiniériste à Nainville-les-Roches (Essonne) né le 5/12/1785 à Brunoy , y décède le 14/4/1824
Marié le 26/8/1811 à Brunoy avec HUMBLLOT Marie Anne née le 20/4/1785 au même lieu ;
- **NOISETTE Edmée Marguerite Joséphine** née le 9/01/1787 à Brunoy, y décède le 28/9/1859.
Mariée le 28/4/1813 à Brunoy avec COCO Louis Thomas, maçon, né le 19/02/1786 au même lieu, décédé le 20/12/1853 à Crain ;

- **NOISETTE Marie Louise Adélaïde** née le 30/10/1789 à Brunoy , décédée le 11/5/1869 à Paris
Mariée le 12/8/1812 à Brunoy avec VIDAL Étienne Alphonse Liberté, charron à Brunoy, où il était né le 12/11/1792 ;
- **NOISETTE Louis Marie Emile Toussaint**, jardinier pépiniériste, né le 10/2/1792 à Brunoy , décédé le 18/10/1855 à La Queue-en-Brie
Marié le 12 juillet 1813 à La Queue-en-Brie avec DESVIGNES Marie Pierrette née le 13 /02/1793 à La Queue-en-Brie, y décède le 14/1/1866.

Les fils de Joseph NOISETTE, pépiniéristes

François Joseph "Aîné" NOISETTE

° entre 1767 et 1769, fils du premier mariage de Joseph NOISETTE pépiniériste demeurant à Brunoy, il a cultivé pour la première fois en 1829 la *Rosa Sinensis Suaveolens* que son frère Louis Claude Noisette présente en août 1830 dans *Le Journal de la Société d'Agronomie pratique*.

ROSA SINENSIS SUAVEOLENS, thé Joseph. Arbuste vigoureux, tiges droites, violacées; aiguillons de même couleur, distans, crochus, un peu en faux renversée; feuilles composées de trois à cinq folioles alongées, planes, dentées finement, d'un vert luisant; fleurs en corymbe de 40 à 50, grandes, pleines, d'un coloris nuancé de jaune et de blanc. Cette belle acquisition est de M. Noisette aîné, à Brunoy, chez lequel elle a fleuri pour la première fois en 1829.

LOUIS NOISETTE.

Extrait du *Journal de la Société d'Agronomie pratique*, éditions Rousselon, août 1830.

Louis Claude Noisette

° 2/11/1772 à Châtillon + 9/1/1849 à Paris, jardinier pépiniériste, **obteneur** et créateur des rosiers Noisette, botaniste et agronome français.



Louis Claude possédait un remarquable établissement au 51, rue du Faubourg-Saint-Jacques à Paris, plusieurs serres au clos de Montrouge, et le vaste domaine de Misery, sis dans les communes de Crain et Coulanges-sur-Yonne (Yonne)

On retrouve la description détaillée de ses propriétés dans l'inventaire après décès conservé aux Archives Nationales³⁷

La propriété de Paris est estimée à 15 018.50 francs et celle de Misery à 8 256.15 francs.

Dans le *Traité de la composition et de l'ornement des jardins* de Pierre Boitard de 1825, les serres vendues chez M. NOISETTE sont décrites : « Il est un autre genre de serres, extrêmement agréables dont on voit deux jolis modèles, l'un chez M. Bour-sault, l'autre chez Noisette. Nous les avons nommées jardin d'hiver, parce qu'on obtient, par leur moyen, une charmante promenade au milieu des fleurs et de la verdure,

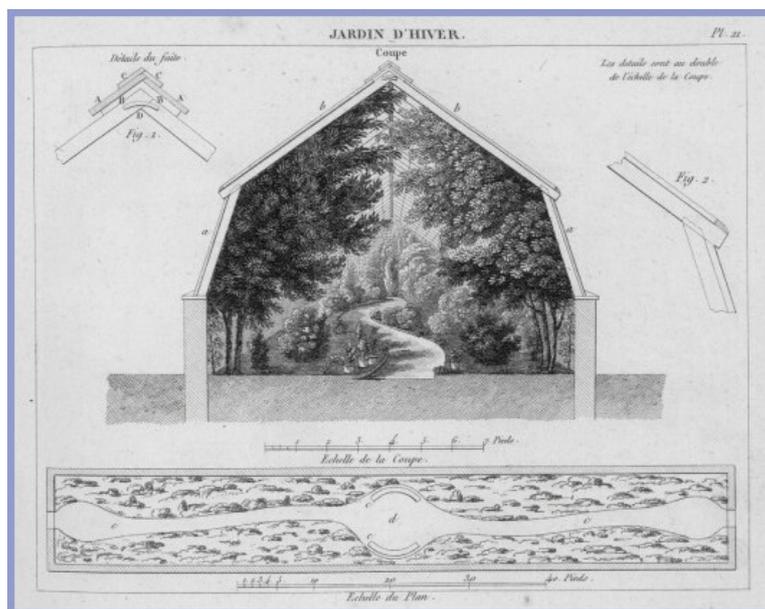


Planche 21 du *Traité* cité ci-dessus.

pendant que les glaces, les neiges et les frimas désolent la campagne. Le modèle que nous donnons, planche 21, a été dessiné et mesuré chez M. Noisette ; il consiste en murs à hauteur d'appui, sur lesquels s'élèvent d'abord un premier rang de panneaux vitré peu incliné, a, a ; puis un second... »

³⁷ Etude de Maître Delaloge Janvier -Mars 1849 cote MC/ET/CV/1704

Très connu et reconnu dans le domaine de l'horticulture, Louis Claude NOISSETTE a fait l'objet de recherches biographiques.

Voici une notice issue des *Annales de la Société Centrale d'Horticulture de France* écrite par Rousselon en 1849.

« En 1793, Louis fut réquisitionné dans l'armée, mais parvint à se faire nommer en 1795 au Val-de-Grâce dont il dirigea l'école botanique et les serres. Durant cette période, il s'adonna à l'étude et à la culture des plantes, tout en perfectionnant son éducation générale.

Malheureusement, l'afflux incessant de blessés et les contraintes budgétaires qui en découlaient eurent pour effet de réduire considérablement les espaces consacrés aux plantes, puis de supprimer le poste même de jardinier. Les terrains de culture étant mis en location, Louis NOISSETTE s'en porta preneur. Il développa ses cultures, qui prospérèrent, ce qui lui permit d'acquérir vers 1806 un terrain faubourg Saint-Jacques sur lequel il construisit 600 m de serres, une orangerie et de nombreux châssis. Il était déjà honoré dès cette époque par la Société d'Agriculture de la Seine.

NOISSETTE fut célèbre pour ses collections de Roses, il laisse son nom à une race "Noisette", issue d'un semis envoyé en 1814 par son frère Philippe, établi à Charleston, en Caroline du Sud.

En 1815, son établissement fut visité par les trois souverains alliés et il reçut à cette occasion, une médaille d'argent de l'empereur Alexandre. Le prince ESTERHAZY ayant le projet de vastes plantations s'adressa à lui non seulement pour la fourniture des végétaux, mais aussi pour leur disposition.

Louis NOISSETTE parcourut alors l'Allemagne, l'Autriche, la Hongrie, la Bohême, la Pologne où il visita de nombreux domaines princiers.

Ayant établi les plans d'aménagement demandés, il laissa ses deux frères Étienne et Marie sur place pour conduire les chantiers qui donnèrent toute satisfaction au prince ESTERHAZY.

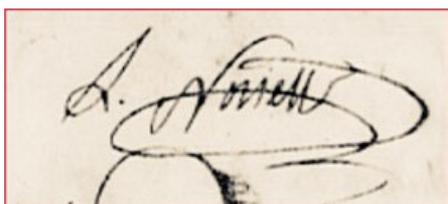
La Restauration ayant rétabli les relations internationales interrompues durant l'Empire, NOISSETTE put visiter deux fois l'Angleterre où sa réputation lui ouvrit les portes de nombreux établissements. Il en rapporta de très nombreux végétaux et graines dont il enrichit ses cultures avec profit. Parallèlement, ses relations lui permirent d'accéder à des introductions directes de plantes exotiques, en particulier d'espèces du Népal, reçues de WALLICH. La Royal Horticulture Society le récompensa plusieurs fois.

Il acquit à Fontenay-aux-Roses un terrain qu'il consacra à une première pépinière d'arbres fruitiers transportée en 1836 à Montrouge et où il put installer les collections du pomologiste belge VAN MONS. Il s'intéressa spécialement aux Groseilliers épineux et aux fraisiers, dont il rassembla des collections importantes.

Louis NOISSETTE, s'intéressant plus généralement à l'agronomie, avait encore acquis la ferme Misery à Coulanges-sur-Yonne dans l'aménagement de laquelle il se dépensa sans compter, plantant les chemins vicinaux, menant des essais comparatifs sur diverses céréales, dont il avait rassemblé une collection dépassant les 150 variétés.

En 1836, NOISSETTE et quelques autres envisagent la création d'une "Société d'expériences horticoles et agricoles" destinée à soutenir les progrès de l'horticulture et à en favoriser la diffusion des connaissances.

En 1840, Louis NOISSETTE reçut la Légion d'honneur en reconnaissance de son travail. »



Louis Claude Noisette meurt le 9 janvier 1849 à Paris à l'âge de 77 ans, sans descendance.

Après son décès, plusieurs serres et plantes de son établissement ont été transférées à la Queue-en-Brie et à Nantes.

Philippe Stanislas NOISETTE

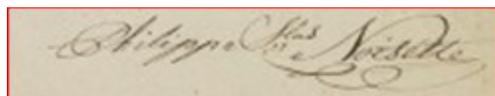
° 2/12/1773 Châtillon + 7/4/1835 à Charleston (Caroline du Sud)

obtenteur et créateur d'une race de rosiers née en Caroline du sud à Charleston.

Sa vie fut une épopée romanesque.³⁸

« À Saint-Domingue, alors colonie française, l'horticulteur épouse Célestine,

"une femme mulâtre". En 1794, en raison de la révolution des esclaves d'Haïti (ex-Saint-Domingue), Philippe et Célestine furent contraints de partir. Ils s'installèrent en Caroline du Sud à Charleston, où Philippe devint directeur (surintendant) du Jardin botanique de la *Société médicale de Caroline du Sud*. Philippe possédait une grande parcelle de terrain à la périphérie de la ville connue sous le nom de Ferme Noisette.



Mais, en raison des lois de métissage de Caroline du Sud, Philippe fut obligé de déclarer Célestine et leurs six enfants comme "esclaves".

Lors du recensement fédéral de 1830, on comptabilisa un seul homme blanc possédant huit esclaves, dont sa femme et au moins cinq de ses six enfants. Peu de temps avant sa mort, en 1835, Philippe dans son testament, demanda à l'État de Caroline du Sud, l'émancipation de sa fidèle esclave Célestine et de leurs six enfants.

Les descendants de Philippe purent obtenir le droit de rester dans l'État de Caroline du Sud. Mais ils n'obtinrent leur émancipation et leur héritage qu'en 1859.

Philippe Stanislas fut enterré dans l'église Sainte-Mary de Charleston où sa pierre tombale n'est plus visible.

Parmi les descendants de Philippe et de Célestine, Alexander (né en 1808) épousa Margaret (Peggy) Washington. Ils eurent sept enfants : Bartholomew Alexandre, Louis-Philippe, Pierre Louis, Anna Mélanie, Joséphine, Paul et Joseph.

Paul et Joseph ont été enterrés ensemble, sous la même pierre tombale, dans le cimetière de l'*Humane Friendly Society* au nord de Charleston.

Son fils Pierre Louis NOISETTE, né en 1810 à Charleston, fut aussi horticulteur, rue de la Roquette à Paris, jusqu'en 1851.

En mai 2013, j'ai eu la chance et le plaisir de rencontrer, à la *Société Nationale d'Horticulture de France* (SNHF) à Paris, les descendants américains de Philippe Stanislas NOISETTE. A cette occasion, Margaret Clément, issue de la septième génération, a reçu la grande médaille de la SNHF.

³⁸ [source:http://noisetteancestors.com/family-history](http://noisetteancestors.com/family-history)



ROSA Noisettiana.

ROSIER de Philippe Noisette.

P. J. R.

Rosier nommé Philippe Noisette dessiné par Redouté, édition 1829.
Source AD94, cote 47 J 57.

Antoine NOISETTE

°19/7/1778 à Torcy + 21/8/1858 à Nantes

réalisa et géra le Jardin des plantes de Nantes d'octobre 1822 jusqu'en septembre 1835.

Son fils, **Dominique NOISETTE** (1818-1881), fut aussi jardinier en chef de ce Jardin.
« À Nantes, dans l'église Saint-Donatien, on note la présence d'une rose Noisette et d'une branche de noisetier sur une clé de voûte exécutée en reconnaissance d'un don de 1 000 francs or de Dominique Noisette, fils d'Antoine, pour la construction de la basilique »³⁹

Certains descendants de cette branche Nantaise portent encore fièrement le célèbre nom NOISETTE.

Louis Marie Anne NOISETTE

° 14/12/1780 à Torcy(77) + 26/1/1835 à Brie-Comte-Robert

fut Inspecteur des jardins du prince Nicolas II Esterhazy, en Hongrie, et horticulteur à Brie-Comte-Robert.

Etienne Anne NOISETTE

°6 mai 1784 à Brunoy + 31/12/1846

fut chef des pépinières du même prince Esterhazy, en Hongrie, puis pépiniériste à La Queue-en-Brie ; il y décède à l'âge de 62 ans, sans descendance.

ROSA GALLICA SUBNIGRA, Provins presque noir. Tiges assez élevées, les jeunes branches nuancées de différentes couleurs ; feuilles composées de cinq à sept folioles allongées, dentées, planes, d'un vert foncé ; fleurs très-pleines, creuses au milieu, d'une belle forme, veloutées d'un pourpre noirâtre.

Ces espèces ont fleuri dans mes pépinières en juin et juillet 1830, et proviennent de mes semis.

ÉTIENNE NOISETTE, à la Queue-en-Brie.

Extrait du *Journal de la Société d'Agronomie pratique*, éditions Rousselon, août 1830.

Joseph Antoine NOISETTE

° 5/12/1785 à Brunoy + 14/4/1824 à Nainville-les-Roches

a été pépiniériste à Nainville-les-Roches.

Louis Marie Emile Toussaint NOISETTE

° 10/2/1792 à Brunoy + 18/10/1855 à La Queue-en-Brie

est le dernier enfant de la fratrie. Son parrain est Louis Toussaint CHARPENTIER, entrepreneur de jardin de la paroisse de Saint-Sulpice à Paris. Pépiniériste à la Queue-en-Brie, il y décède à l'âge de 63 ans.

L'un de ses cinq enfants, **NOISETTE Louis Marie Joseph** (1817 -1864) fut également pépiniériste à La Queue-en-Brie.

³⁹ Source : Ouest-France

Famille de Louis Marie Emile Toussaint NOISSETTE
à La Queue-en-Brie

- NOISSETTE Louis Marie Antoine °30/4/1815 à Brunoy + 13/8/1815 à La Queue-en-Brie ;
- NOISSETTE Louis Marie Joseph ° 11/5/1817 à La Queue-en-Brie + 20/10/1864 à La Queue-en-Brie, x avec COTINET Geneviève Léontine ;
 - NOISSETTE Adelina ° 2/8/1845 à Crain + 30/1/1919 à La Queue-en-Brie x avec NOEL Jean Prosper, jardinier pépiniériste à la Queue en Brie ;
 - NOEL Pauline Louise °22 août 1866 à La Queue en Brie + 5 février 1938 à La Queue en Brie x le 16 mai 1888 à La Queue en Brie avec BOUILLION Alphonse , plombier °21 février 1861 à Sucy-en-Brie + 2 février 1906 à Sucy-en-Brie ;
 - NOEL Aline Adrienne °5/1/1869 à La Queue-en-Brie +20 août 1955 à Paris x le 14 mai 1891 à La Queue en Brie avec PERCHERON Henri Paul, boucher °16 janvier 1865 à Ivry-sur-Seine + 16 juin 1899 ;
- NOISSETTE Héloïse Sophie Alexandrine °19/7/1820 à La Queue-en-Brie + 22/8/1820 à La Queue-en-Brie ;
- NOISSETTE Marie Caroline °29 août 1821 à La Queue-en-Brie + 26/4/1872 à La Queue-en-Brie x avec HERAULT Henri Nicolas, maçon ;
- NOISSETTE Aline Charlotte °18/10/1832 à La Queue-en-Brie + 14/7/1872 à Paris x à SAUVAGE Amable Marie Ferdinand, employé .



Intérieur de la serre des Prés de la Fontaine à La Queue-en-Brie vers 1900
Photographie - Collection privée

Origine des rosiers Noisette et des rosiers Thé-Noisette

Philippe Noisette, qui avait reçu du gouvernement français une mission pour l'Amérique, s'est établi en Caroline du Sud. Il donne au planteur John Champneys un plant de *Old Blush* envoyé par son frère Louis. Champneys va féconder une *Rosa Moschata* et obtenir la *Champneys Rose*.

Louis Claude Noisette à partir des semis envoyés par son frère Philippe Stanislas, obtint *La Blush Noisette*, le premier rosier Noisette (source : *notice M. Rousselon, 1849*)

Au "Noisette Rose Garden", créé par la ville d'Orangeburg (Caroline du Sud) et la *South Carolina Rose Society*, il existe 54 variétés de roses Noisette. Dans les années 1800, On comptait environ 250 variétés de rosiers *Noisette* en Caroline du Sud, il en existe encore 75 à 80 de nos jours. La rose *Noisette* est la seule rose originaire des États-Unis.

Certaines roses *Noisette*, obtenues à **La Queue-en-Brie** portaient les noms assez cocasses tels que : «Éblouissante de La Queue», «Pompon de La Queue », « Triomphe de La Queue »...

Les Roses Noisette et l'iconographie

Pierre-Joseph REDOUTÉ⁴⁰, peintre célèbre surnommé par ses contemporains "le Raphaël des fleurs", est né à Saint-Hubert, près de Liège (Belgique), le 10 juillet 1759.

"**Les rosiers peints par Redouté** se classent en trois groupes : les rosiers sauvages, les rosiers du Moyen Age et les rosiers de l'époque contemporaine de l'édition. La grande originalité consistait dans l'emploi des couleurs sur une seule plaque alors que généralement on employait ces mêmes couleurs sur plusieurs plaques et que l'on faisait plusieurs passages. Mais en fait, la douceur du trait et le velouté des coloris ne tiennent pas seulement à l'utilisation d'une ou plusieurs planches. Cela tient aussi à ce que ces planches ont été gravées au pointillé, c'est à dire que la plaque n'est pas gravée avec des traits mais qu'elle est ponctuée de petits trous dans lesquels viennent se loger l'encre ou les couleurs. Ce procédé permet d'éliminer les contours linéaires et de leur substituer une succession de points moins rigides à l'œil. De même le passage de l'ombre à la lumière est lui aussi rendu par des pointillés qui donnent à la gravure beaucoup plus de douceur. Les plaques étaient alors préparées en deux ou trois couleurs, tirées ensuite, puis les fleurs, les feuilles et les tiges étaient peintes à l'aquarelle. On notera enfin que Rémond, qui fut chargé de l'impression de toutes les planches, n'utilisa jamais d'encre noire, sauf pour une rose, la *Rosa gallica purpurea velutina prava*, dont le rouge sombre nécessite du noir pour faire ressortir les ombres. Il en résulte pour chaque planche une grande délicatesse tant dans le dessin que dans les nuances des coloris.

⁴⁰ Source : Fiche établie pour la vente aux enchères de l'ouvrage de Redouté à Drouot par l'expert Emmanuel Lhermitte le 12 mai 2009.

Adresse : <http://www.piasa.auction.fr/pdf/20090512.pdf>

Pour en savoir plus sur les aquarelles botaniques voir le site de Claire Felloni : <http://www.aquarelle-bota-clairefelloni.com>



Rosa Noisettiana – Rosier de Philippe Noisette



Rosa Multiflora Platyphylla –
Rosier Multiflore à grandes feuilles



Rosa Noisettiana Purpurea –
Rosier Noisette à fleurs rouges



Isabella Aurelianensis – Isabelle d'Orléans

Les Roses Noisette peintes par Redouté, édition 1829.

Source AD94, cote 49J 57, tome 1, pages 45 à 53.

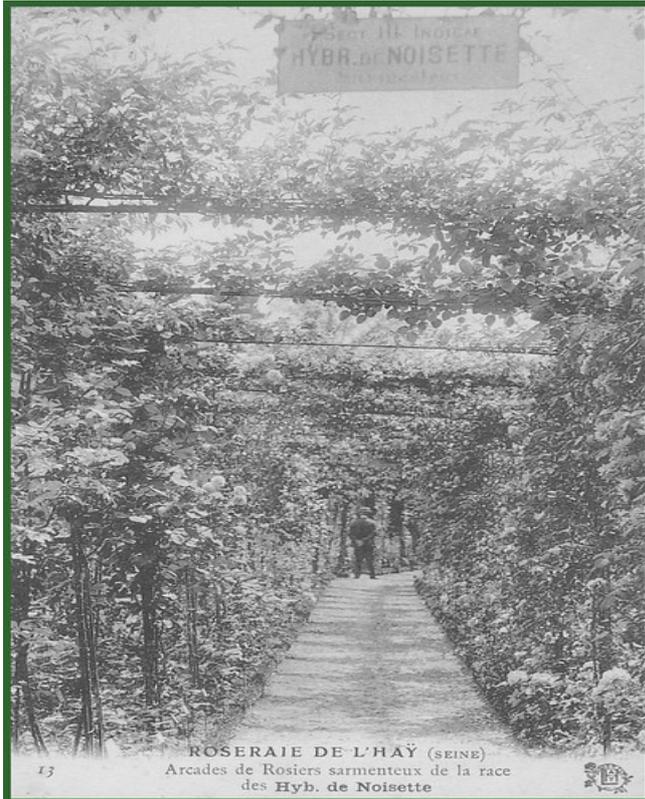
Aux archives départementales de Seine-et-Marne, j'ai pu consulté les planches de roses NOISETTE, extraites du *Journal des roses* (1877-1914), fondé par **Scipion Cochet**, horticulteur rosiériste à Grisy-Suisnes (Seine-et-Marne) avec la collaboration d'horticulteurs, rosiéristes et amateurs de roses de France et de l'étranger.

- Rose WILLIAM ALLEN RICHARDSON (Noisette) cote REV161-46
- Rose JOSEPH BERNACCHI (Noisette) r cote: REV161-84
- Rose Mademoiselle ADELINA VIVIAND MOREL (Noisette) cote: REV161-94
- Rose L'IDEAL (Hybride de thé et noisette) cote REV161-146
- Rose COMTESSE DE GALARD-BEARN (Noisette) cote: REV161-195
- Rose AIMEE VIBERT A FLEUR JAUNE (Noisette) cote REV161-223
- Rose LAMARQUE (Noisette) cote: REV161-225
- Rose DUARTE DE OLIVEIRA (Noisette)r cote: REV161-101



Rose William Richardson (Noisette)

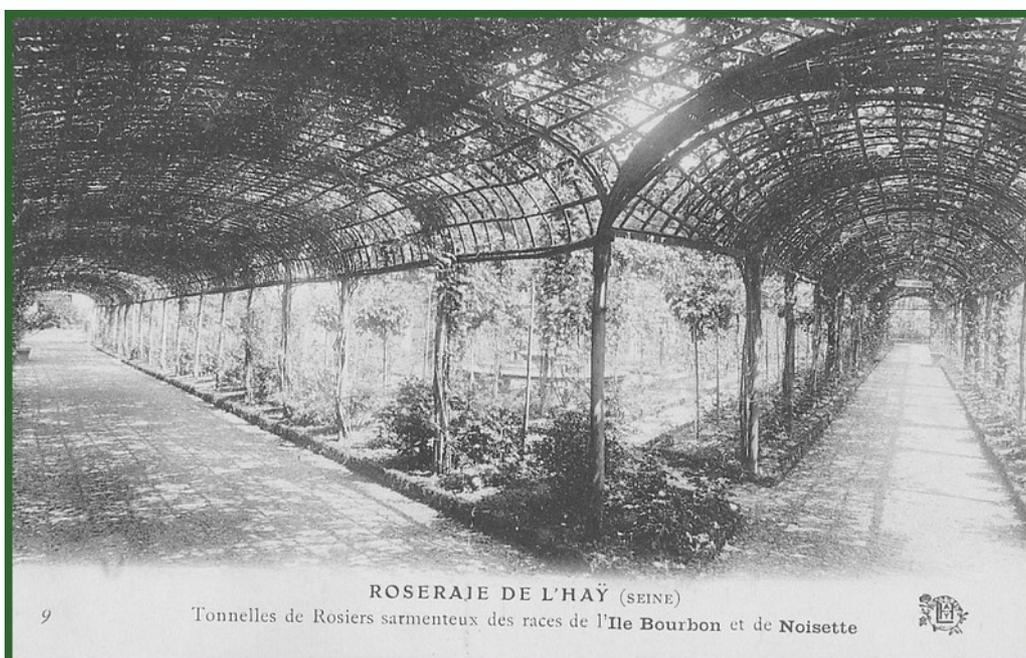
Extrait du *Journal des roses*, mars 1886



Roseraie de l'Haÿ

Cartes postales [1930]
Collection privée

Arcades de Rosiers sarmenteux de la race des Hybrides de Noisette



Tonnelles de Rosiers sarmenteux des races de l'Ile Bourbon et de Noisette

Mes recherches aux Archives nationales et départementales m'ont permis de retrouver sur la famille NOISSETTE de nombreux documents issus aussi bien des registres paroissiaux que des minutes notariales. Les plus intéressants sont les inventaires après décès qui nous donnent une description détaillée des plantations et cultures de ces célèbres jardiniers.

C'est en correspondant avec Margaret Clément aux États-Unis et lors de son passage à Paris que j'ai fait la connaissance des descendants français et américains. Mr C. Quintin, issu de la branche nantaise, m'a beaucoup aidée grâce à ses propres recherches.

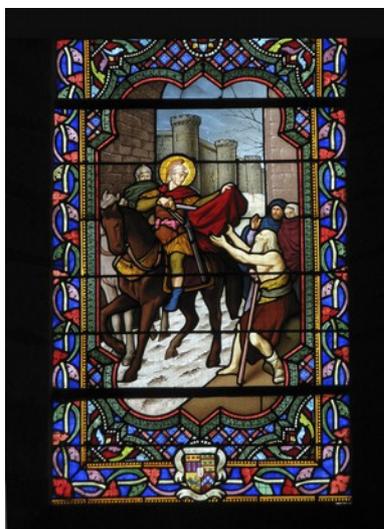
L'arbre généalogique des NOISSETTE en France possède plus de cinq cents noms.
Mais les Roses NOISSETTE restent notre plus grande fierté.



Les Prés de la fontaine autrefois, vers 1930,
La Queue-en-Brie
Aquarelle de Yves HUBER 1998 - collection privée

Isabelle HUBER

Les curés de Sucy-en-Brie de l'Ancien Régime jusqu'en 1802



Détail du vitrail du chœur de l'église
Saint-Martin de Sucy-en-Brie⁴¹
Photographie Yvon Denis - 2014

La Société historique de Sucy a publié une histoire de la ville en quatre volumes . Grâce à ce travail considérable, tous les aspects de la vie de la commune et de ses habitants ont été étudiés depuis les origines jusqu'à nos jours .On peut trouver, entre autres, la liste des desservants de la paroisse, de 1260 jusqu'à la Révolution, avec toutefois des lacunes pour les XIII^{ème} et XIV^{ème} siècles .

- | | |
|--|---|
| - 1260 : Jehan | - 1631 : Jean Pasquier |
| - 1372 : Thomas Belliard | - 1624 : Pierre Boulard |
| - 1472 : Olivier Arnoult | - 1642 : Nicolas Rolland |
| - 1486 : Pierre Pinagot | - 1648 : Nicolas Lemaitre |
| - 1526 : Pierre Leclerc | - 1654 : Pierre Cheval |
| - 1535 : Nicolas Sergent | - 1676 : Etienne Petit |
| - 1541 : Pierre Delesyne | - 1676 : Jean Huart |
| - 1541 : Guillaume de Costes | - 1679 : Antoine Camponnet |
| - 1544 : Nicolas Geslin | - 1709 : Louis Postel |
| - 1574 : Jean Royme | - 1740 : Jacques Lesage |
| - 1599 : Mathieu Poupart | - Querville |
| - 1610 : Jehan Poupart
(neveu du précédent) | - 1786 : Pyrent |
| - 1611 : Chrestien Oudart | - 1799 : François Emmanuel
Laplanche |
| - 1630 : René Rousseliere | - 1802 : Ozet |

⁴¹ Le vitrail du chœur retraçant la vie de Saint-Martin a été offert au XIX^{ème} siècle par Lady Meux, propriétaire du château de Sucy-en-Brie.

Évolution de quelques uns de ces curés⁴²

Ancien Régime

Du XV^e au milieu du XVII^e siècle les prêtres nommés à Sucy-en-Brie ont des ministères relativement brefs. Ils sont issus d'un milieu rural et relativement incultes. A partir de la Contre- Réforme leur niveau intellectuel et leur formation se sont améliorés pour répondre aux besoins de la Communauté. Leur ministère s'allonge allant parfois jusqu'à trente ans.

Si leurs revenus ne sont pas importants, certains vivent plutôt pauvrement, ils bénéficient parfois d'une certaine aisance surtout s'ils disposent d'une fortune personnelle. Certains vont parfois jusqu'à prêter de l'argent à leurs ouailles dans le besoin. Leurs revenus sont fournis par la dîme. A Sucy c'est le Chapitre Notre Dame, seigneur du lieu, qui est le gros décimateur. Il en reverse une partie au curé, c'est le « gros du curé ». A cela s'ajoute le casuel qui comme son nom l'indique est assez fluctuant. Ce sont les revenus des offices : messes, mariages, enterrements..

Des premiers curés on a peu de souvenirs. A partir de 1654 quelques desservants se font remarquer.

Tout d'abord le curé Cheval. Il exerce son ministère pendant 23 ans de 1653 à 1676. Dès son arrivée il a maille à partir avec ses administrés. Son comportement est signalé au Chapitre Notre Dame. On lui reproche d'être plus souvent à Paris pour se divertir qu'à Sucy où il ne fera son prône « que quatre fois dans l'année » ; il lui arrive de dire la messe en tenue de chasseur. Le mercredi des Cendres, comme il veut interdire le Carnaval, il est « frotté de neige » par ses paroissiens. Constamment en procès avec les marguilliers ceux-ci lui reprochent de ne pas desservir l'autel comme il devrait et refusent de lui accorder les revenus des messes qu'il ne dit pas. Et pour couronner le tout, on lui prête des relations avec la femme d'un chirurgien. On lui attribue même une paternité.

Son successeur, Jean Huard est nommé en 1677. Ce prêtre, conseiller aumônier du Roi vit pauvrement. A sa mort, des scellés sont posés au presbytère pour préserver les droits de son frère et de sa sœur à qui il doit de l'argent.

Vont suivre deux curés théologiens.

Messire Camponnet, bachelier en théologie et promoteur rural du doyenné du vieux Corbeil exerce son ministère pendant trente ans de 1679 à 1709. De santé fragile, il est remplacé souvent par des confrères de paroisses voisines. Curés de villages

Louis Postel est nommé à la curé de Sucy en 1709. Docteur en théologie, prieur de Frébillot et chapelain de Saint Blanchard, il semble plus fortuné et plus cultivé que ses prédécesseurs. Après trente ans de service, son inventaire après décès révèle un mode de vie as

⁴² Source : Ouvrages *L'histoire de Sucy-en-Brie*

sez aisé. Le presbytère est une grande demeure fort bien meublée. La cuisine ne manque de rien. Au second étage, le curé Postel a installé un atelier de menuiserie assez complet. La literie est confortable. Il possède plusieurs armes : pistolets, fusils, gibecière ... Théologien mais aussi chasseur. La bibliothèque compte 290 livres, chose rare pour l'époque ! A côté de la bible et des ouvrages religieux, on trouve des livres scientifiques, des auteurs latins, ainsi que les œuvres de Corneille et Molière. Sa garde robe est raffinée, il dispose même de 4 per-ruques ! Enfin son avoir est de 8400 livres, autant que celui de l'homme le plus riche de Sucy.

Après la Révolution

Nous arrivons maintenant à La Révolution où l'ordre séculaire se trouve bouleversé .

En 1786 le **curé Pyrent** succède au curé Querville. Pyrent est déjà titulaire d'une chapelle à Avoye, près de Riom (Puy-de-Dôme). C'est un pasteur près de ses fidèles. En juillet 1789 il participe à la création de la milice bourgeoise dont il assure la charge d'aumônier. L'année suivante, il prête le serment de fidélité à la Nation, à la loi et au Roi, donc à la constitution civile du clergé. Ému par la misère de ses paroissiens, il sollicite personnellement les riches chanoines du chapitre et refuse les quatre louis qui lui sont offerts par condescendance. Comme beaucoup de membre du bas clergé il fait partie du peuple dont il partage les aspirations. Le curé Pyrent quitte Sucy en 1796.

Arrive l'**abbé Laplanche**. Très vite ce prêtre s'inscrit dans le camp des contre-révolutionnaires. Sa première action consiste à faire célébrer 300 confirmations. Ce personnage a connu une vie particulièrement mouvementée. A l'origine il est religieux, puis sécularisé il est prêtre à Paris. Ayant refusé de prêter serment il mène une vie d'errance. On le retrouve dans les Pyrénées. A nouveau prêtre, il arrive à Sucy. Ses déclarations jugées séditieuses par la Police Générale lui valent d'être arrêté en 1799 et déporté à l'île de Ré. Toutefois on le retrouve curé de Saint Antoine à Paris en 1804. Le culte est suspendu à Sucy de janvier 1799 à septembre 1800.

Le 6 septembre 1800 le **curé Ozet** s'installe à Sucy. Il a eu des problèmes avec sa paroisse précédente, Argenteuil (Val-d'Oise). A cette époque les curés s'établissent dans une paroisse qui veut bien d'eux. Il apporte avec lui une relique, un morceau de la sainte tunique qu'aurait portée le Christ au moment de sa Passion. Avant la Révolution, cette tunique était exposée dans l'église d'Argenteuil. Cachée après avoir été coupée en deux, l'autre moitié ne fut pas retrouvée. Ozet en découpe un petit morceau qu'il offre à sa nouvelle paroisse⁴³. Il meurt le jour de Pâques 1816 en célébrant un baptême.

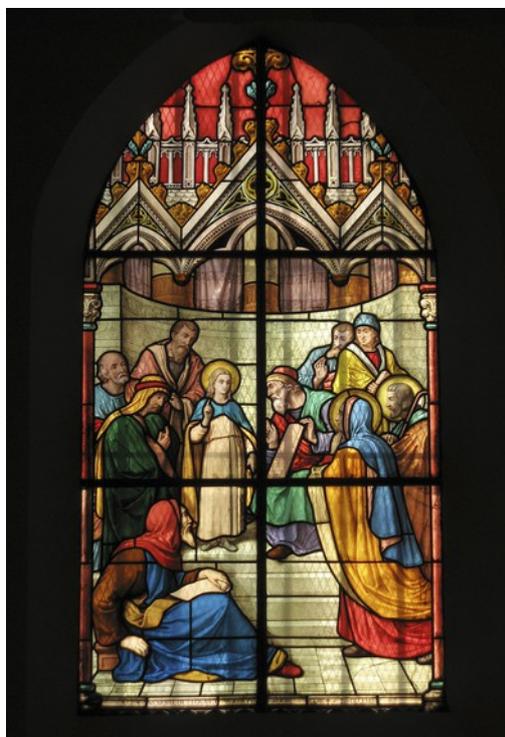
Avouons que cela fait beaucoup pour un seul homme : accueillir un nouveau-né par le baptême et mourir le jour même où est célébrée la résurrection du Christ !

Quel scénario de tragédie classique !

Henri BOULET

⁴³ À ce jour la relique est conservée au Musée de Sucy-en-Brie.

Après la guerre de 1870 la paroisse de Sucs-en-Brie reconnaissante



Vitrail en l'église Saint-Martin de Sucs-en-Brie
Photographie Yvon Denis - 2014

Jésus parmi les docteurs du temple

Vitrail dédié à la mémoire de **Léonard Joseph Roche, curé** – 28 décembre 1881

Ce vitrail, rappelle la vie édifiante de Léonard Roche qui fut curé de Sucs-en-Brie durant trente-et-un ans de 1847 à 1878 ! Ancien professeur du petit séminaire de Nantes, il fut extrêmement estimé de ses paroissiens pour sa bonté, les aménagements qu'il entreprit dans l'église et surtout son comportement courageux et secourable durant l'occupation de 1870.

Il fut d'ailleurs officiellement félicité par la municipalité de Sucs le 29 avril 1871 pour attitude exemplaire.

Source : Panneau explicatif en l'église Saint-Martin de Sucs-en-Brie

Apostat, apostat ! ... est-ce que j'ai une gueule d'apostat ?

Pourquoi ?

Rêvons un peu et plaçons cette réplique⁴⁴ immortelle dans la bouche, disons d'un huguenot picard par exemple !

Pourquoi Picard ?

Tout simplement parce je viens de trouver dans les registres paroissiaux (BMS) de Walincourt, village à une quinzaine de kilomètres au sud-est de Cambrai (Nord), les diatribes⁴⁵ du curé Lambert contre ses paroissiens qui venaient faire baptiser leurs enfants et déclarer les décès de leurs proches.

⁴⁴ Reprise éhontée de la réplique créée par le dialoguiste Henri Janson et prononcée par Arletty dans le film (1938) *Hôtel du Nord*, de Marcel Carné. .

Pourquoi tant de haine ?

Jusqu'à son dernier souffle, le 27 décembre 1769, "Maître Albert Lambert, 75 ans, natif de Solre-le-Château⁴⁶, curé de cette paroisse l'espace de quarante ans" poursuivit les habitants de Walincourt de sa répugnance.

Voici **trois exemples** parmi les plus virulents de ses invectives :

◆ 6 avril 1739

Sépulture en lieu profane. Le 6 d'avril 1739 est décédé subitement Le **nommé François Huttin, insigne⁴⁷ et obstiné hérétique** de cette paroisse, 80 ans dont il en avait passé plus de quarante dans la profession déclarée du calvinisme ou pour mieux dire d'une véritable irreligion et enterré (m'a-t-on assuré) dans son étable, digne sépulture d'une telle vie. Lambert, curé.

Walincourt, BMS 1737-1750, page 24

◆ 13 février 1761

Sépulture huguenote. Le 13 février 1761, est décédée Marguerite Truffez, **hérétique déclarée et apostate**, âgée d'environ 70 ans, veuve d'André Catelain, **ancien huguenot, séducteur de sa dite femme**, inhumée comme luy, dit-on, dans son **étable, sépulture ordinaire et digne de pareils gens**. Lambert, curé.

Walincourt, BMS 1751-1792, page 139

◆ 25 décembre 1767

Le 25 décembre 1767, baptême de Noël Joseph Gontier, né la veille à douze heures à midi, fils de Jean Philippe Gontier et de Marie Madelaine Lamendin, de cette paroisse ; tous deux **hérétiques publics et déclarés et mariés à Tournay par un ministre protestant**. Parrain : Jean Baptiste Gontier ; marraine : Ernestine Baussier. Lambert, curé.

Walincourt, BMS 1751-1792, page 229

Parce que !

Si j'ai sorti ce curé des oubliettes de l'histoire, c'est parce que je n'avais jamais lu, dans ce type de documents, tant de haine exprimée ouvertement.

En d'autres lieux, à la même époque, on trouve des curés peu charitables envers ces adeptes de la Religion Prétendue Réformée (RPR) ; mais jamais je n'en avais trouvé d'aussi vindicatifs !

⁴⁵ A l'origine, une diatribe était une conversation philosophique. Aujourd'hui, son acception est celle d'une critique violente, le plus souvent sur un ton injurieux (Wikipédia).

⁴⁶ Bourgade de l'Avesnois.

⁴⁷ Qui est digne de s'imposer à l'attention (en bonne ou mauvaise part).

Il y en eut même un, à Villecresnes⁴⁸, qui reconnut, avec élégance, que sa paroissienne protestante avait de "grandes qualités particulières qui nous ont fait regretter de ne pouvoir nous intéresser pour elle aprest sa mort."

Quel remède ?

Et je me suis demandée si les autorités supérieures de l'époque n'avaient pas réagi à ces humiliations caractérisées ?

Par la grâce d'Internet, j'ai vite trouvé une réponse parmi les sites consacrés aux huguenots, entre autres *huguenots.picards.free.fr* et *Quiévy.free.fr*. Ce dernier confirme que l'attitude outrancière du curé Lambert n'était pas isolée et qu'elle a donné lieu à des remontrances royales :

Réaction royale

"C'est..." devant ce comportement des prêtres que les protestants de Quiévy entraînaient ceux des paroisses d'Inchy Beaumont, Élincourt, Serain, Caudry, Walincourt et Selvigny au nombre de 102 à déposer plainte collectivement contre les curés qui **"s'arrogent le pouvoir aussi absolu qu'arbitraire et despotique de leur donner des qualifications contraires aux déclarations qui leur sont faites par ceux qui leur présentent les dits enfans et par les pères parains et maraines d'iceux, tant sur leur état que sur leur filiation, à tel point que l'on affecte de dissimuler le nom d'un père connu pour être en possession de son état de mari, d'autres enfin non contents de taire le nom du père, semblent vouloir aggraver l'opprobre de l'enfant en le qualifiant d'illégitime..."**

Le parlement des Flandres⁴⁹ siégeant à Douai le 21 décembre 1778 condamna les curés à la rectification des actes incriminés dans un délai de trois jours. Le texte **"fait défense aux curés et vicaires des dites paroisses et à tous autres de ne rien innover dans lesdites déclarations sous les peines portées par l'article 39 de ladite Déclaration de 1736. Permet aux supplians de faire imprimer à leurs frais cent exemplaires du présent arrêt et de les faire afficher partout où besoin sera."**

Qu'est-il advenu de ces remontrances ? Ni dans les registres de Walincourt ni dans ceux de Serain (Aisne) que l'ai eu l'occasion de consulter n'apparaît aucun *mea culpa* concernant ce comportement blâmable !

Je n'ajouterai aucun commentaire au fait que ce sont les suppliants qui ont eu la charge de faire imprimer les exemplaires de l'arrêt alors, qu'en toute logique, cela aurait dû être à la charge des coupables de cette vilénie !

Michèle SERVERA

P.S. Pour rire un peu, notons que l'un des premiers ministres protestants de Walincourt, dans les années 1840, se nommait Elie **L'Archevêque** !

⁴⁸ Villecresnes, BMS 1767-1781, page 106. Voir *Mnémé* n° 21 (2007).

⁴⁹ Le parlement de Flandres, créé en 1668 était le douzième créé en France. Il avait des pouvoirs de justice et jugeait en appel. A sa création, il siégeait à Tournai (Belgique), puis au gré des guerres, il fut transféré à Cambrai (1709) puis à Douai.

Index des communes du Val-de-Marne

Communes	Pages
Charenton-le-Pont	1, 3-10
Créteil	1-2
Fontenay-sous-Bois	1
Gentilly	14
Haÿ-les-Roses (L')	2
Ivry-sur-Seine	2
Maisons-Alfort	2
Queue-en-Brie (La)	26-35
Santeny	12-25
Sucy-en-Brie	41-44
Thiais	19
Villecresnes	46
Vitry-sur-Seine	17

Ce94

Imprimé par le
Cercle d'Études Généalogiques et Démographiques
du Val-de-Marne
2014

ISSN – 1156 – 7538

Disponible à l'adresse ci-dessous
<http://lecegd94.hautetfort.com>

